



M Piraux

## **Atelier de co-conception de trajectoires de transition agroécologiques des systèmes maraichers à Yamoussoukro et leur sensibilité aux changements climatiques et économiques**

**Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 5-7 novembre 2024**

**Equipe d'animation :** Emilie Deletre, Arthur Konan, Michel Svicky, Cecilia Koffi, Angel Avadi, Jocelin N'cho, Nicaise Kouakou, Marc Piraux

Avril 2025

## 1. Contexte

En Côte d'Ivoire, le **projet Marigo** (2021-2025 : *Maraîchage Agroécologique Périurbain*) accompagne une transformation durable de l'agriculture et des systèmes alimentaires du pays. Le projet associe l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny - École Nationale Supérieure d'Agriculture (INPHB-ESA), le Centre Scientifique de la Recherche Suisse (CSRS), l'Institut de Recherche pour le Développement et le CIRAD. Le projet Marigo vise spécifiquement les zones maraîchères périurbaines de Yamoussoukro, Korhogo, Abidjan et Bouaké. En plus des activités d'accompagnement des paysans, le projet a mis en place en 2022 une plateforme nationale et des déclinaisons régionales fédérant les acteurs des chaînes de valeur maraîchères, leurs partenaires et les institutions d'appui scientifique.

Le **projet SAFOODS** (2021-2024) financé par l'UE a pour objectif principal de renforcer la résilience des Systèmes Alimentaires urbains africains de fruits et légumes (F&L) face au changement climatique. Il implique le Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Grdr, le National Resource Institute (NRI), l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA BAME). Le projet SAFOODS considère que remodeler les systèmes alimentaires des F&L est nécessaire pour contribuer durablement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en mettant l'accent sur les consommateurs urbains pauvres. Sa démarche est d'évaluer les risques liés au changement climatique sur les systèmes alimentaires des fruits et légumes et de coconcevoir des scénarios et des innovations avec les acteurs locaux.

Les équipes Safoods et Marigo avaient organisé précédemment une mission conjointe de 6 jours à Yamoussoukro du 06 au 11 novembre 2023, avec pour objectif de **co-concevoir des idéotypes de systèmes agri-alimentaires résilients face au changement climatique** (Belmin et al., 2024<sup>1</sup>). Nous avons adopté une démarche d'"innovations couplées", entendu comme un ensemble intégré d'innovations dans les domaines de la production agricole, de la récolte, de la commercialisation, de la transformation et de la consommation, capables de résoudre des problèmes qui ne pourraient être résolus par une intervention à un seul niveau. Cet atelier a permis de concevoir 1 boîte à innovations, 3 idéotypes de systèmes agri-alimentaires et 1 idéotype consolidé.

L'atelier de co-conception de trajectoires de transition agroécologique des systèmes maraichers à Yamoussoukro et leur sensibilité aux changements climatiques et économiques s'est déroulé à Yamoussoukro du 5 au 7 novembre 2024.

## 2. Le déroulement de l'atelier

L'objectif est de réaliser un atelier avec les acteurs de la plateforme de Yamoussoukro (acteurs de la filière et des systèmes alimentaires) pour réfléchir au chemin de transition des systèmes maraichers et leur sensibilité aux changements climatiques et économiques afin d'en tirer des éléments de planification stratégique. Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- l'élaboration d'un chemin de transition qui se base sur les résultats de l'idéotypage et sur les possibilités de mises à l'échelle des innovations qui lui sont liées.
- la réalisation d'une prospective sur les systèmes alimentaires liés au maraîchage en coconstruisant des scénarios résultant de la prise en compte des impacts du CC et des conditions économiques différenciés sur l'idéotype. Il s'agira d'un exercice d'anticipation, visant à penser le futur et à l'utiliser pour questionner les dynamiques et les actions engagées dans le présent.

---

<sup>1</sup> Belmin R., Ouedraogo R., Deletre E., ..., Alpha A.. 2024. Conception de systèmes agri-alimentaires résilients au changement climatique. Rapport d'atelier d'idéotypage. Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 6-11 novembre 2023. Montpellier : CIRAD-ISRA-BAME, 35 p.

Au terme de cet atelier, les participants ont co-conçu :

- (i) Des stratégies de pérennisation et de mise à l'échelle des innovations.
- (ii) Un chemin de transition agroécologique pour les systèmes alimentaires de fruits et légumes sur la ville de Yamoussoukro
- (iii) Une vision des sensibilités de l'idéotype au changement climatique et économique.
- (iv) Des visions communes autour des futurs possibles des systèmes maraichers
- (v) Une planification stratégique afin de renforcer une dynamique collective.

L'atelier a regroupé une quarantaine de participant-e-s, dont des acteurs des filières maraîchères (agriculteurs, grossistes, consommateurs), des personnes ressources (conseillers techniques, experts, membres de la plateforme multi-acteurs) et des membres de l'équipe projet (Tableaux 1 et 2 ci-dessous). Le nombre de participants a été de 25 et stable sur les 3 jours d'atelier. La liste des participants est disponible en annexe. La plupart des participants avait participé au premier atelier ou à la restitution faite aux acteurs de la plateforme de Yamoussoukro.

**Tableau 1 : Répartition des rôles de l'équipe d'animation**

Membres de l'équipe d'animation	Structures	Rôle
Emilie Deletré	CIRAD-CSRS	Coordination
Michel Svicky	CIRAD-ESA	Animation / Logistique / Communication
Marc Piraux	CIRAD-ISRA	Coordination
Arthur Konan	CIRAD	Animation et reporting
Angel Avadí	CIRAD-ESA	Animation et reporting
Cecilia Koffi	VIRAD-ESA	Animation et reporting
Jocelin N'cho	UJLOG	Animation et reporting
Nicaise Kouakou	ESA	Animation et reporting

**Tableau 2 : Profil des participants**

Participants	Nombre		
	J1	J2	J3
Équipe d'animation	8	8	8
Agriculteurs	9	9	9
Autres acteurs des filières	4	4	4
Personnes ressources	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

### 3. Rappel des résultats de l'exercice d'idéotypage

La figure 1 présente la synthèse de l'idéotype construit fin 2023.

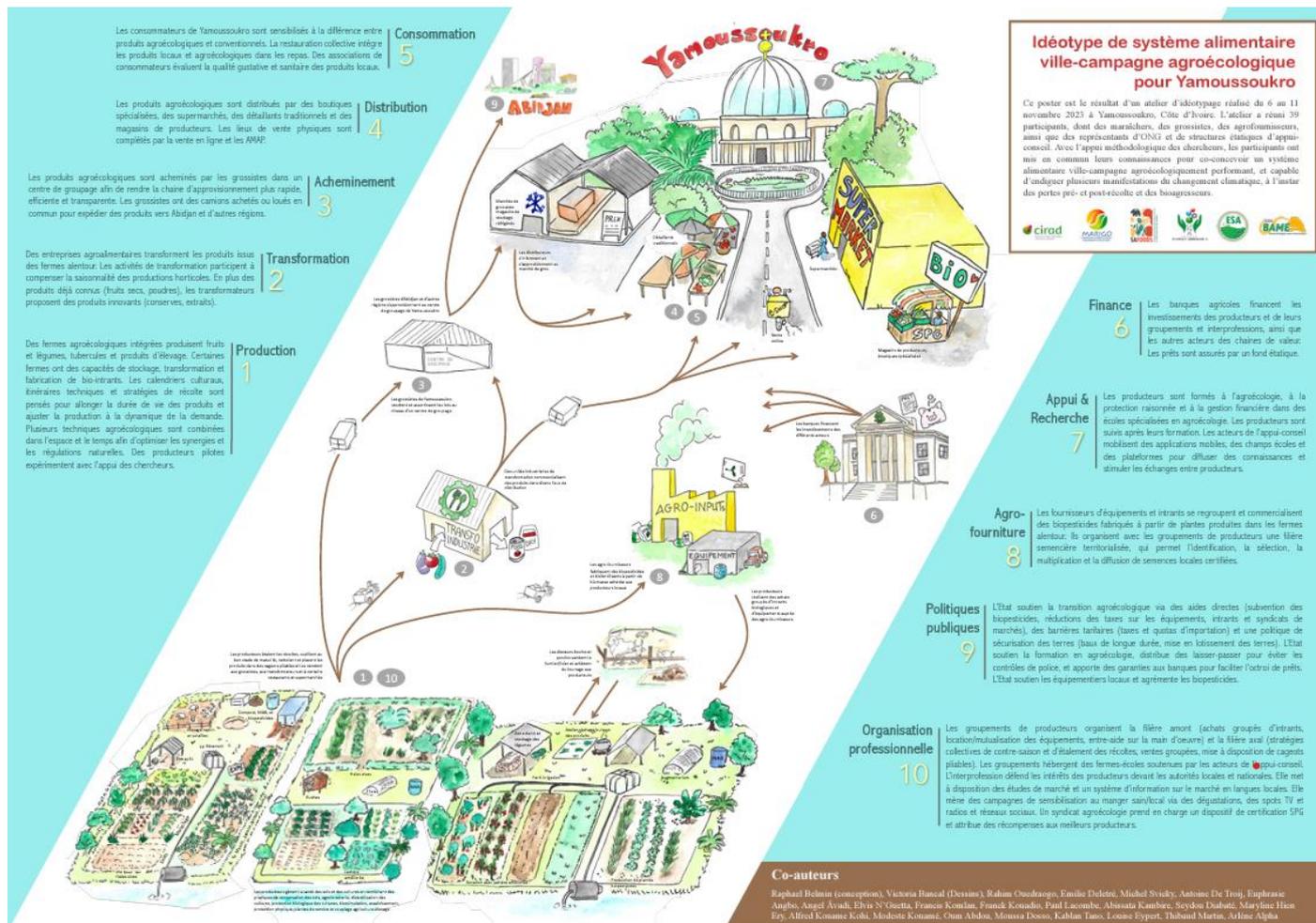


Figure 1. Idéotype du système alimentaire ville-campagne agroécologique pour Yamoussoukro.

Cet idéotype résulte de la synthèse réalisée à partir de 3 idéotype plus spécifiques, qui sont présentés par la suite.

### 3.1 La boîte à innovation

Lors de l'atelier d'idéotypage, les participants ont construit des arbres à problèmes autour d'un problème agronomique ou technico-économique identifié lors du pré-diagnostic : « Gestion des bioagresseurs », « Accès aux équipements et intrants », « Accès au marché pour les produits agroécologiques », « Réduire les pertes post-récolte », et « Améliorer le système d'appui-recherche-formation ». Ces arbres ont permis d'identifier et de hiérarchiser les causes des problèmes mais surtout de définir une large gamme de leviers agronomiques et/ou organisationnels. Ces leviers ont été analysés par l'équipe animation qui les a réorganisés en voie d'innovations, en rassemblant une ou plusieurs options de solutions/leviers relevant de la même logique. Ainsi, nous avons fait émerger 56 voies d'innovation permettant de réduire les pertes post-récolte (13), mieux valoriser les produits issus de l'agroécologie (10), faciliter l'accès aux équipements et intrants (11), améliorer la gestion des bioagresseurs (14) et renforcer le système de recherche-développement-formation (8). Ces innovations ont été regroupées en 4 thèmes :

- Organisation professionnelle - Agrofourniture - Appui&recherche,
- Production,
- Transformation – acheminement - distribution,
- Politiques publiques - Finance - Consommation.

Parmi les 280 innovations répertoriées, une centaine d'innovations ont été choisies par au moins un des 3 idéotypes. Ces innovations ont été regroupées en 70 innovations et ont servi d'outils de base à l'atelier (Tableau).

**Tableau 3 : Innovations sélectionnées dans au moins un des 3 idéotypes coconçus.**

Organisation professionnelle/Agro-fourmiture/Appui&recherche	Biopesticides industriels	Biofertilisants industriels	Semences locales certifiées (tardive/précoce)	Contrat avec des éleveurs pour les résidus organiques	Contrat avec des fournisseurs de biointrants
	Fermes écoles avec un suivi chez le producteur	Formation chef d'entreprise (comptabilité, marketing, qualité)	Parcelles d'expérimentation chez les producteurs	Ecole d'agriculture avec une formation en agroécologie	Coopérative agricole agroécologique : mutualisation de matériels et connaissances
	Appui et conseil d'institut public spécialisé en AE (Anader)	Plateforme physique ou numérique d'échange de connaissances (producteur, chercheur, Etat, privés)	Entreprise de location d'équipement	Coopérative agricole agroécologique : vente en groupe	Coopérative agricole agroécologique : spécialisation des tâches et main d'œuvre commune
	Equipement de la coopérative	Entreprise de service (reconnaissance des bioagresseurs, conseils, travaux des champs, comptabilité...)	Appui et accompagnement des producteurs sur le long terme par l'état et des acteurs locaux		
Production	Usage raisonné des pesticides de synthèse (bonnes pratiques, nettoyage des outils)	Usage raisonné des fertilisants de synthèse (bonnes pratiques, apport mix)	Biofertilisants artisanaux (compost, MAB, m.o., cendre) fabriquée par le producteur	Biopesticides artisanaux (fabrication chez le producteur)	Planification de la production (étaler la production, hors saison, mélange de variétés, marché)
	Diversification végétale temporelle: rotation (légumes fruits-feuilles-racines, légumineuses, jachère, couverture végétale)	Diversification végétale (spatiale) : association (interculture, parcelle morcelée,...)	Intégration de l'élevage à l'exploitation	Filet anti-insecte	Intégration d'arbres fruitiers et/ou vivrier

	Lutte physique effeuillage, fruits piqués) et gestion des déchets cultureaux (enfouissement, bétails, cendre, compost)	Intégration des plantes de services: engrais vert, plante répulsive, plantes pièges, plantes refuges...	Pépinière de qualité (sur pilotis, en poquet...)	Irrigation aux goutte à goutte	Paillage
	Production de niches	Ruches	Aménagement de la parcelle (haies vives, bandes enherbées/ fleuries, pare feu)		
Transformation-acheminement-distribution	Vente par circuit court à Yamoussoukro par le producteur avec un contrat: restaurant, consommateur, supermarchés locaux	Vente sur le marché agroécologique local (circuit court par le producteur)	Récolte raisonnée (bons outils propres, bon stade de maturité, nettoyage)	Vente à Abidjan ou autres bassins de consommation par des grossistes spécialisés en produits AE	Etude de marché mensuelle numérique et physique (grossistes, OCPV)
	Stockage réfrigéré au marché	Stockage abrité sur la parcelle ou la coopérative	Utilisation de cageots ou cartons de la coopérative	Label producteur-acheteur: SPG, contrat, ...	Label par un tiers (bio, ecocert,
	Centre de groupage/stockage des grossistes de Yamoussoukro	Transformation artisanale sur l'exploitation/coopérative	Transformation industrielle	Camion/tricyle de la coopérative	Filière de transport spécialisé
	Marché de niches (clientèle spéciale ou produits de niches)				
Politiques	Subvention des biointrants (réduction des taxes, subvention, don)	Quotas d'importation des produits étrangers	Taxation des produits importés	Sensibilisation manger local et sain par l'état	Sensibilisation manger local et sain par le producteur: marketing, publicité

Périmètre maraîcher aménagé (politique de sécurisation des terres)	Contrat simple de location longue durée des terres agricoles	Facilitation financière de l'accès à l'acquisition de mécanisation (crédit, réduction des taxes, subvention, don)	Banque agricole pour des crédits adaptés à des producteurs ou des coopératives	Remise de prix agricoles (meilleur producteur AE)
Interprofession nationale (lobbying, plaidoyer)	Réduction des taxes des syndicats de marché pour les produits AE	Association de consommateurs plaidoyer, lobbying)	Produits locaux et AE dans la restauration collective (école, hôpital,...)	Compensation des risques liés aux changements de pratiques et climatiques
Infrastructure de distribution de l'eau	Aménagement du territoire : cadastre (piste de transhumance, lotissement,...)			

### 3.2. Rappel des idéotypes structurants les travaux de groupes

L'idéotype « Filière saine et plus rentable » ou l'idéotype correspond au rural, est composé d'une exploitation tenue par un homme qui produit du maraîchage, du vivrier et des volailles et/ou caprins. Les pratiques agroécologiques intègrent l'usage raisonné des intrants de synthèse, l'usage des biopesticides et des biofertilisants, la diversification végétale (rotation et association des cultures) et l'irrigation goutte à goutte. La gestion durable inclut la lutte physique contre les bioagresseurs et l'aménagement des parcelles (haies vives, bandes fleuries). La planification et la production de niches renforcent la résilience face aux fluctuations des marchés. Les fermes écoles et les parcelles d'expérimentation permettent aux producteurs de tester les innovations comme les biopesticides industriels ou les biofertilisants artisanaux. Des coopératives agricoles agroécologiques assurent la mutualisation des équipements, la spécialisation des tâches (fabrication de biofertilisants artisanaux) et un suivi technique renforcé grâce à des entreprises de service (reconnaissance des bioagresseurs, comptabilité). Les semences locales certifiées (précoces/tardives) garantissent une production adaptée au climat local. Les coopératives organisent la vente groupée en circuits courts à Yamoussoukro et vers les grands bassins de consommation comme Abidjan. Le stockage au marché est optimisé grâce aux cageots et cartons mutualisés. Les grossistes spécialisés, équipés de centres de groupage et de camions coopératifs, facilitent l'acheminement des produits. La transformation industrielle et la création de marchés de niches complètent cette chaîne de valeur. Des politiques de sécurisation des terres agricoles, des crédits adaptés via une banque agricole, et des subventions pour les bio-intrants soutiennent les producteurs. Les campagnes de sensibilisation à l'alimentation locale et saine, associées à une réduction des taxes pour les produits agroécologiques, favorisent leur consommation. Enfin, l'interprofession

ationale et les associations de consommateurs jouent un rôle clé dans le plaidoyer pour un cadre réglementaire favorable.

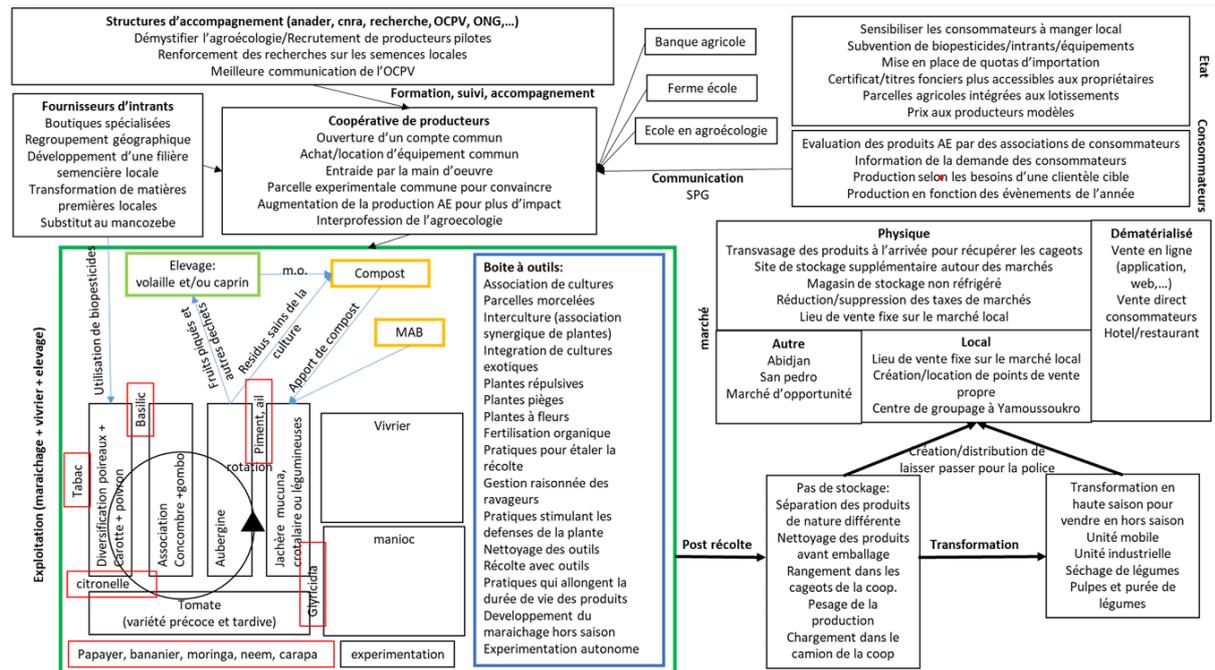
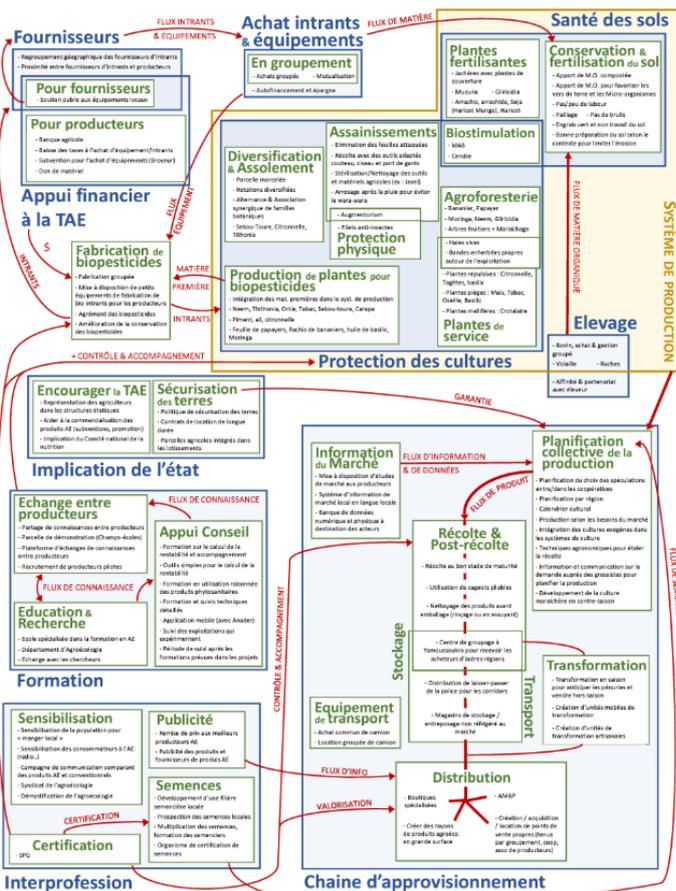


Figure 2. Idéotype « Une filière, une santé » ou périurbain

L'idéotype est composé d'une exploitation tenue par une femme ou un homme en zone périurbaine qui produit du maraichage, des arbres fruitiers, de la matière première pour les biopesticides industriels, du miel et des animaux. Les pratiques agroécologiques intègrent l'usage raisonné des intrants de synthèse, la diversification végétale (rotation et association des cultures), les biofertilisants artisanaux et l'irrigation goutte à goutte. La gestion durable des bioagresseurs inclut la lutte physique, les biopesticides industriels et l'aménagement des parcelles (haies vives, bandes fleuries). La planification et la production de niches renforcent la résilience face aux fluctuations des marchés. Le transport est optimisé grâce aux cagettes et cartons mutualisés. Les coopératives organisent la vente groupée au centre de groupage de Yamoussoukro (AMAP, boutiques spécialisées) qui distribue vers des circuits court (AMAP, transformateurs, boutiques spécialisées) et vers les grands bassins de consommation comme Abidjan. Les fermes écoles et les parcelles d'expérimentation permettent aux producteurs de tester les innovations comme les biopesticides industriels ou les biofertilisants artisanaux. Des coopératives agricoles agroécologiques assurent la mutualisation des équipements, la spécialisation des tâches et un suivi



technique renforcé grâce à des entreprises de service. Les semences locales certifiées garantissent une production adaptée au climat local. Des politiques de sécurisation des terres agricoles, des crédits adaptés via une banque agricole, et des subventions pour les bio-intrants soutiennent les producteurs. Les campagnes de sensibilisation à l'alimentation locale et saine, associées à une réduction des taxes pour les produits agroécologiques, favorisent leur consommation. Enfin, l'interprofession nationale et les associations de consommateurs jouent un rôle clé dans le plaidoyer pour un cadre réglementaire favorable.

**L'idéotype « l'arbre du bonheur »**, l'urbain est composé d'une exploitation tenue par une femme en zone rurale qui produit du maraichage et de la matière première pour les industriels. Les exploitations agricoles s'appuient sur des pratiques agroécologiques telles que la diversification et rotation des cultures, l'association des plantes et l'intégration d'arbres fruitiers. La planification de la production et l'irrigation goutte à goutte permet d'étaler les récoltes et de répondre aux demandes du marché, y compris pour des niches spécifiques. La lutte physique, la gestion des déchets culturaux et l'usage raisonné des intrants chimiques assurent une production respectueuse de l'environnement. Les coopératives agroécologiques jouent un rôle clé en mutualisant équipements et connaissances. Elles collaborent avec des entreprises de location d'équipements et des fournisseurs de biointrants (biopesticides industriels, biofertilisants artisanaux) pour garantir un accès durable aux ressources. Les parcelles d'expérimentation permettent d'adapter les innovations aux réalités locales, tandis que des contrats avec des éleveurs valorisent les résidus organiques. L'État et les acteurs locaux assurent un appui technique et un accompagnement sur le long terme. Les produits agroécologiques sont vendus ou transformés artisanalement sur les exploitations ou de manière industrielle dans des coopératives. Des circuits courts facilitent la vente directe à Yamoussoukro (restaurants, supermarchés locaux) et l'approvisionnement en gros vers Abidjan. Les centres de stockage réfrigéré et les cageots mutualisés préservent la qualité des produits. Les campagnes de sensibilisation et les labels de qualité renforcent l'attractivité des produits locaux. Des politiques de sécurisation des terres, des crédits agricoles adaptés, et des subventions pour les biointrants encouragent l'adoption de pratiques durables. La taxation des produits importés et l'introduction de produits locaux dans la restauration collective favorisent la compétitivité des circuits agroécologiques.

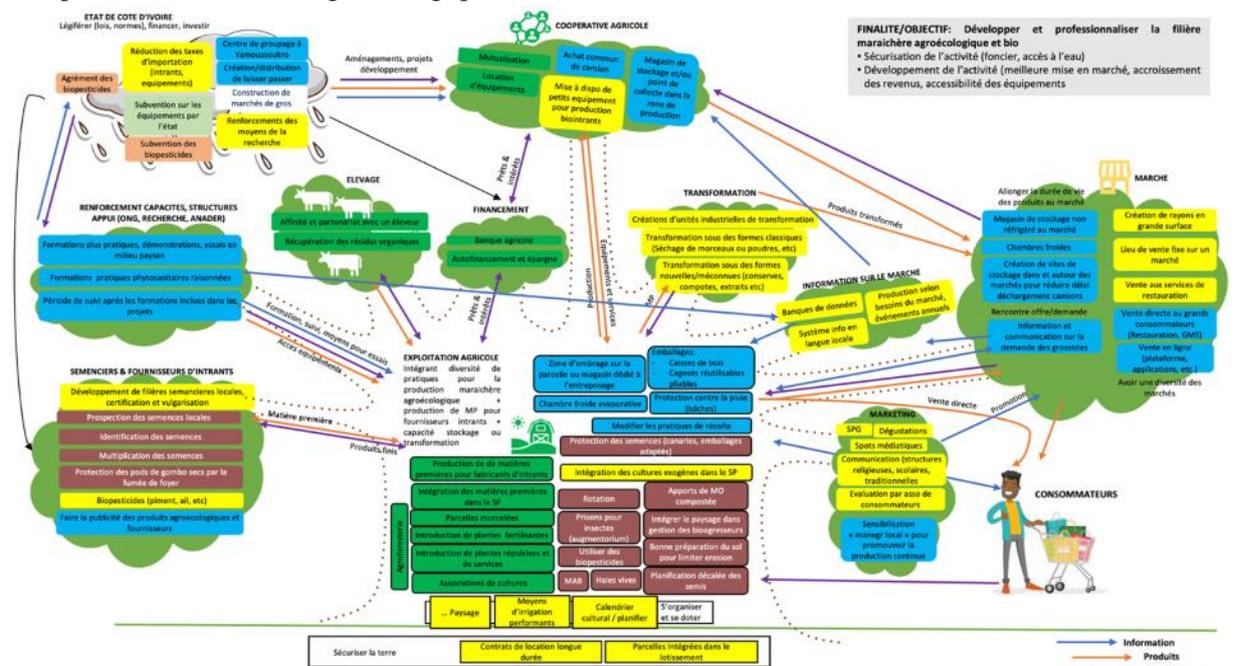
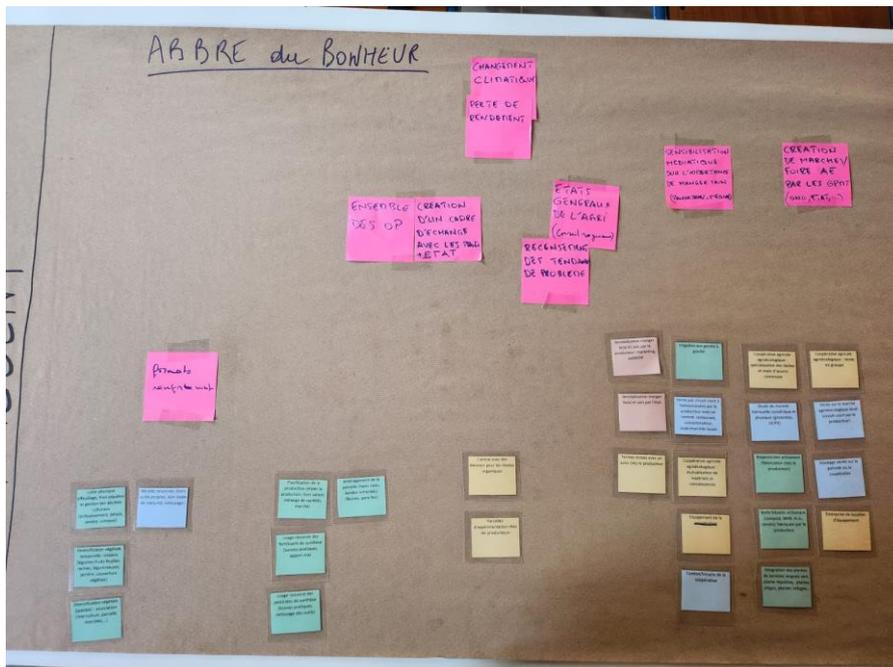


Figure 3. Idéotype : « Arbre du bonheur »

#### 4. Méthodologie utilisée et déroulement de l'atelier

L'atelier a été marquée par plusieurs temps forts : (i) la présentation du programme et des objectifs de l'atelier aux participants, (ii) le rappel des 3 idéotypes consistant chacun en une vision du futur désirable pour des zones géographiques spécifiques, (iii) l'identification des facteurs influençant la mise à l'échelle des innovations et (iv) l'identification de scénario contrastées par l'impact des changements économiques et ruraux. Le déroulement détaillé est indiqué en annexe 2.

Les participants ont été séparé en 3 groupes pour travailler chacun sur un idéotype. Chaque idéotype a été présenté au groupe par l'animateur pour préciser les principales caractéristiques de son idéotype (Tableau 4).



**Tableau 4: Caractéristiques structurantes des 3 idéotypes coconçus lors de l'atelier d'idéotypage**

Filière saine et plus rentable Zone rurale	Une filière, une santé Zone péri-urbaine	L'arbre du bonheur Zone urbaine
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande surface de production tenue par des hommes en zone rurale</li> <li>• Production maraîchère, vivrière et élevage (volailles/caprins)</li> <li>• Pratiques agroécologiques (biopesticides, biofertilisants, rotation et association de cultures)</li> <li>• Irrigation goutte à goutte pour une gestion efficace de l'eau</li> <li>• Organisation en coopératives agricoles agroécologiques (OPA)</li> <li>• Mutualisation des équipements et spécialisation des tâches, production programmée</li> <li>• Valorisation par la transformation industrielle et production de niches</li> <li>• Vente groupée sur une diversité de marché (local, Yamoussoukro, Abidjan)</li> <li>• Promotion de la consommation locale et saine via des campagnes de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyenne surface de production tenue par une femme ou un homme en zone périurbaine</li> <li>• Production maraîchère, arboriculture fruitière, apiculture et petits élevages en complément d'un contrat avec des éleveurs</li> <li>• Matière première pour les biopesticides industriels</li> <li>• Pratiques agroécologiques (intrants raisonnés, rotation et association des cultures, biofertilisants artisanaux)</li> <li>• Gestion durable des bioagresseurs (lutte physique, biopesticides industriels, haies vives, bandes fleuries)</li> <li>• Maraichage AE moderne</li> <li>Transformation artisanale</li> <li>• Organisation en coopératives agricoles agroécologiques (mutualisation des équipements, suivi technique) avec un label SPG</li> <li>• Vente directe et groupée via centre de groupage (AMAP, boutiques spécialisées) et circuits courts sur contrat</li> <li>• Transport optimisé avec cageots et cartons mutualisés</li> <li>• Promotion de la consommation locale et saine (réduction des taxes sur les produits agroécologiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Petite surface de production tenue par une femme en zone urbaine , ??</li> <li>• Production maraîchère et contrat avec des éleveurs</li> <li>• Pratiques agroécologiques (diversification, rotation des cultures, association de plantes, arbres fruitiers)</li> <li>• Irrigation goutte à goutte et planification pour étaler les récoltes</li> <li>• Gestion durable des bioagresseurs (lutte physique, gestion des déchets culturaux, intrants raisonnés)</li> <li>• Organisation en coopératives agroécologiques (mutualisation des équipements et connaissances)</li> <li>• Vente directe en circuits courts (restaurants, supermarchés locaux à Yamoussoukro) et gros vers Abidjan</li> <li>• Transformation artisanale sur les exploitations ou industrielle via les coopératives</li> <li>• Infrastructures de stockage réfrigéré et cageots mutualisés pour préserver la qualité</li> <li>• Accès facile aux structures de financements</li> <li>• Professionnalisation</li> </ul>

### Etape 1 : Construction des chemins de transition

Pour chaque idéotype, les participants devaient imaginer une trajectoire de transition agroécologique en utilisant la méthodologie du backcasting. Cette approche est présentée dans l'encadré suivant.

## Le backcasting

Le backcasting est une méthode de planification stratégique qui consiste à partir d'un futur souhaité pour déterminer ensuite les étapes nécessaires à sa réalisation en remontant vers le présent. Contrairement à la méthode plus classique de prospective et de planification, qui projette l'avenir à partir des tendances actuelles, le backcasting propose une vision inversée et volontariste du changement. Il ne s'agit pas en effet de prédire ce qui va arriver, mais de construire une trajectoire vers ce que l'on voudrait qu'il arrive. Dans le cas de l'atelier, la vision élaborée correspondait à celle de l'idéotype.

Cette méthode est particulièrement pertinente dans des contextes de transition socio-écologique. En fixant un objectif clair, backcasting permet de penser en rupture avec le modèle dominant, et d'identifier les leviers d'action, innovations et politiques publiques nécessaires pour enclencher une transformation profonde. Il stimule ainsi l'innovation et les changements systémiques plutôt que les ajustements progressifs.

Le backcasting est également une approche inclusive et participative. Il est souvent utilisé dans des ateliers ou processus collaboratifs qui impliquent chercheurs, décideurs, citoyens et acteurs économiques. Ensemble, ils coconstruisent des scénarios de futurs désirables, en tenant compte des contraintes sociales, culturelles, politiques et techniques.

Pour ce faire, une première étape a été de définir les **grandes étapes du chemin de transition**, permettant de relier chacun des idéotypes à la situation actuelle. Il s'agissait donc d'actions, d'événements très structurants impliquant des acteurs spécifiques et des conditions jugées favorables à la réalisation de ce chemin. La cohérence et la suite logique entre ces différents événements sont primordiales à garantir. Ces événements ont ensuite été organisés dans une **chronologie établie entre le court (à 2 ans), moyen (de 2 à 10 ans) et long terme (plus de 10 ans)**.

Une fois ce « squelette » du chemin construit, les participants ont ensuite replacé les innovations dans cette chronologie. Les participants ont alors eu un regard inverse (du présent au futur) pour vérifier la cohérence de la trajectoire, en prenant en compte notamment la complémentarité ou l'antagonisme des innovations entre leur dimension technique, institutionnelle, organisationnelle et socio-culturelle (élément de pérennisation).

### **Etape 2 : Réflexion sur le niveau d'adoption actuel des innovations**

Les innovations regroupées selon des paquets thématiques ont ensuite fait l'objet d'une réflexion sur leur niveau d'adoption actuel dans les différentes zones correspondant à chacun des idéotypes : urbaines, péri-urbaines et rurales. Elles ont fait l'objet d'une analyse critique, et éventuellement des innovations jugées nécessaires à la cohérence du chemin de transition ont été ajoutées.

### **Etape 3 : Planification des actions**

La troisième étape consistait ensuite à identifier les changements nécessaires à effectuer dans le présent qui favoriseraient l'émergence ou la consolidation des innovations, pour répondre aux exigences du chemin de transition sur le court, moyen et long terme.

### **Etape 4 : Scénarios contrastés de chaque idéotype à partir de variables externes**

L'exercice reposait sur une matrice des incertitudes critiques (ou matrice 2-2), simplifiée par la pré-identification de deux variables clés : les changements climatiques et les conditions économiques, caractérisées par une forte incertitude et un impact significatif. Ces deux axes, croisés

perpendiculairement, définissaient aux extrémités de chaque axe les situations extrêmes de chaque incertitude. Les quatre quadrants ainsi formés représentaient des combinaisons contrastées, donnant naissance à quatre synopsis.

Dans un premier temps, les participants ont (i) analysé d'une manière générale les conséquences des changements climatiques et des conditions économiques sur la production agricole et (ii) identifié les innovations les plus sensibles à ces variables. Sur cette base, trois synopsis ont été développés en scénarios, intégrant les impacts concrets sur les innovations identifiées comme sensibles de chaque idéotype. Ces nouveaux scénarios ont ensuite permis aux acteurs du territoire de repenser les dynamiques en cours et d'élaborer des stratégies adaptées pour réduire les impacts négatifs de ces variables extérieures.

## 5. Résultats de l'atelier

Comme ce travail est le résultat d'une démarche d'ajustement progressif dans un souci de cohérence et d'une suite logique entre les différents événements, nous présentons directement les résultats finaux sans passer par la description des résultats obtenus sur l'ensemble des étapes. Les supports des résultats réalisés par les différents groupes sont présentés sans analyse en annexe 3. Les **grandes étapes du chemin**, permettant de relier chacun des idéotypes au présent y sont représentées en rouge, au-dessus de la figure. Les innovations retenues pour le CT, MT et LT y figurent en dessous.

### 5.1 Description des chemins de transition

Nous présentons ci-après les résultats des narratifs de chaque chemin de transition obtenu pour chacun des idéotypes. Ils décrivent donc la chronologie de l'intégration des innovations (**en vert**) en identifiant les changements nécessaires (**en rouge**) qui favoriseraient l'émergence ou la consolidation de ces innovations (identifiés dans l'étape 3).

#### *Trajectoire de transition de l'idéotype urbain, l'idéotype « l'arbre du bonheur »*

Face aux défis majeurs que rencontrent les producteurs urbains – risques sanitaires liés à une mauvaise utilisation des produits chimiques de synthèse, baisse des rendements et à la diminution de la fertilité des sols, ainsi que la pression foncière en zone urbaine – il devient essentiel de structurer le secteur. Parallèlement, un plaidoyer est engagé auprès de la direction de l'agriculture et du district pour sécuriser les périmètres maraîchers, une démarche essentielle bien que nécessitant du temps.

À **court terme**, les producteurs diversifient les cultures (**rotation, association, haies vives, bandes fleuries**) et améliorent la productivité de leur parcelle grâce à **la planification de la production, la lutte physique, la récolte raisonnée, l'usage raisonné des fertilisants et des pesticides de synthèse**. Pour cela, ils s'organisent en coopératives et en plateformes afin de créer un **cadre d'échange entre eux et avec l'État** et de faciliter la demande de **renforcement de leurs capacités** à travers des formations adaptées auprès des chercheurs, des ONG et des services d'appui. Suite à ces formations, le développement de **parcelles d'expérimentation** se développent chez les producteurs. Une **analyse approfondie de l'état du secteur** est menée aboutissant à la demande **d'états généraux de l'agriculture urbaine** auprès du conseil régional. La connaissance du secteur favorise les échanges et permet aux producteurs de développer des **contrats avec les éleveurs** et de sécuriser leurs terres avec des **contrat de location de longue durée**. La **création d'école d'agriculture** et de **primes pour les meilleurs producteurs et coopératives** rendent le maraîchage plus attractif et incitent les jeunes à y développer cette activité.

À **moyen terme**, un engagement plus fort de l'État a été sollicité par le lobbying des coopératives, pour la **sensibilisation des consommateurs**, la **sécurisation des terres** par le **cadastre**, le financement de

l'agroécologie par la mise en place de **fermes écoles**, et la mise en place de **marchés/foires spécialisés en AE**. Les coopératives agricoles sont opérationnelles : **mutualisation de connaissances, de la main d'œuvre et des équipements, spécialisation des tâches et la vente en groupe**. Suite à cette nouvelle organisation, **les biopesticides et les biofertilisants** sont fabriqués par la coopérative avec également l'utilisation de **plantes de service** et de **systèmes d'irrigation en goutte à goutte**. Les pertes post-récolte sont diminuées par le **stockage abrité** des produits et l'achat d'un **tricycle/camion commun** à la coopérative. Des **équipements** sont loués pour compléter les équipements de la coopérative. Suite à des études marchés, les coopératives diversifient leurs débouchés : **vente par circuit court, vente sur le marché AE**. Elles font également de la **sensibilisation auprès des consommateurs**.

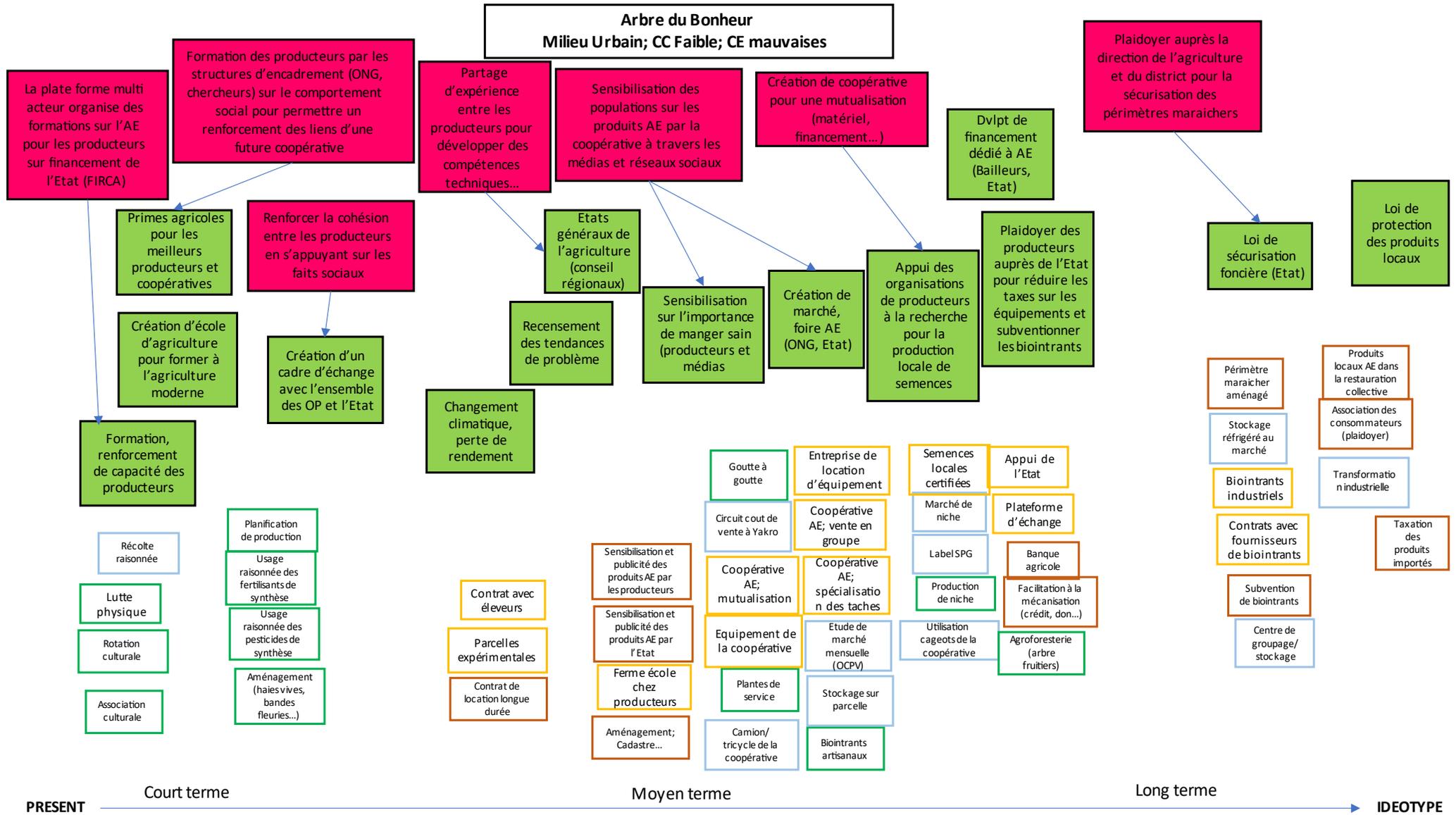
À **moyen et long terme**, pour renforcer la transition agroécologique des exploitations, une **valorisation des semences locales** soutenue par les organisations de producteurs et la recherche permet de créer des **semences paysannes**. Les **associations de consommateurs** et les coopératives créent un **SPG** permettant aux producteurs de diversifier davantage leur marché : **marché de niche, restauration collective, contrat avec des industriels de biointrants**. Suite à une augmentation de la demande en biointrants, une filière **d'industries spécialisées en biointrants AE se développe** : **biofertilisants et biopesticides industriels** ainsi qu'une **filière de transformation spécialisée** pour les produits AE. Les coopératives plaident auprès de l'Etat pour la **subvention des bio-intrants**, la **réduction des taxes sur le matériel agricole** et des **crédits pour l'acquisition d'outils** de mécanisation. La création d'une **banque agricole** permet aussi aux coopératives d'investir. Des investissements les **infrastructures de centre de groupage et de stockage**, notamment les chambres froides, sont encouragés pour assurer une meilleure conservation des productions. Enfin, la **sécurisation du foncier agricole** devient une priorité, avec pour objectif l'adoption d'une loi garantissant la protection des **périmètres maraîchers**. Le plaidoyer en faveur d'une production locale abouti également à des **restrictions sur l'importation** de produits frais extérieurs par la **taxation des produits importés**. Une **plateforme d'échange de connaissances** sera mise en place et les instituts publics assureront **l'accompagnement et le suivi** des nouveaux producteurs et coopératives en AE.

**En résumé**, À court terme, les producteurs augmentent leur rendement et structurent leur organisation en coopératives. À moyen terme, cette structuration leur permet de renforcer le processus de transition vers l'agroécologie tout en maintenant de hauts niveaux de production, grâce notamment au soutien de l'État. À long terme, les producteurs sont labellisés, et une filière spécialisée en agroécologie est développée. L'ensemble de ces actions contribue à structurer durablement l'agriculture urbaine, à assurer la pérennité des exploitations et à renforcer la souveraineté alimentaire locale.

Pour garantir la faisabilité de cette trajectoire, plusieurs actions doivent être mises en place dès aujourd'hui :

- la formation des producteurs par les structures d'encadrement (ONG, chercheurs) sur les dynamiques collectives afin de renforcer les liens au sein des futures coopératives.
- la création de coopératives pour mutualiser les ressources (matériel, financement, accompagnement technique).
- l'organisation de formations sur les innovations AE financées par l'État (via le FIRCA) sous l'égide d'une plateforme multi-acteurs.
- la promotion des produits agroécologiques via les coopératives, en mobilisant les médias et les réseaux sociaux.
- un plaidoyer auprès de la direction de l'agriculture et du district pour garantir la protection des périmètres maraîchers.
- la mise en réseau des producteurs pour développer les compétences techniques et les bonnes pratiques.

Figure 4. Changements majeurs intervenants dans la trajectoire de la transition agroécologique et chronologie de l'adoption des innovations de l'idéotype urbain (en rouge les actions nécessaires dans un futur proche pour déclencher les changements, en vert, nécessaires à la transition agroécologique)



À **court terme**, une **prise de conscience des acteurs** est essentielle après avoir constaté les effets négatifs des produits chimiques de synthèse (engrais minéraux, pesticides) sur la qualité des sols et la santé humaine. Cette prise de conscience sera renforcée par l'appui des services de l'État et de la recherche. Parallèlement, une **identification des acteurs de la chaîne de valeur** permettra de structurer et de renforcer les organisations à travers la **création de groupements et de coopératives** avec la mise en place d'une **plateforme d'échange de connaissances**. Cette structuration facilitera **l'accès à la formation**, notamment par le biais d'agriculteurs leaders pilotes, qui accompagneront les producteurs conventionnels vers une transition progressive vers l'agroécologie. Avec ces changements, les producteurs maîtrisent **la rotation culturale, le paillage, l'usage raisonné des fertilisants de synthèses, des ombrières, l'aménagement de leur parcelle (haies vives, bandes fleuries, etc)** et intègrent des **ruches** pour **diversifier leur revenu**. Pour fertiliser leur sol, ils font **des contrats avec des éleveurs**. Après avoir eu accès à des **études de marchés**, les producteurs procèdent à une **récolte raisonnée** dont ils stockent les produits dans un **centre de groupage**.

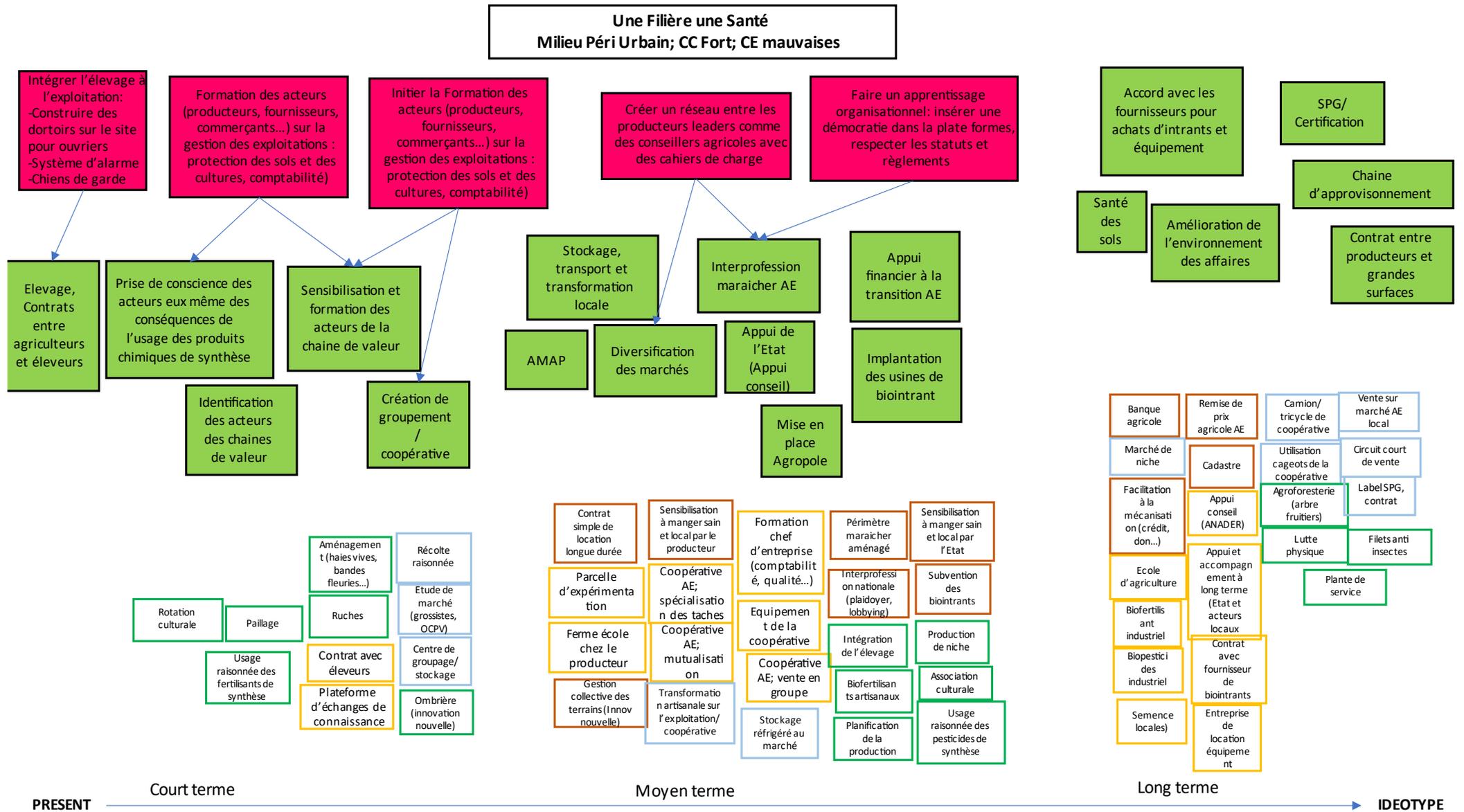
À **moyen terme**, la mise en place de coopératives solides favorisera **la création d'une interprofession maraîchère agroécologique**. Cette dernière jouera un rôle clé dans le plaidoyer auprès de l'État pour obtenir un **soutien financier et technique** facilitant la transition agroécologique et la sécurisation du foncier. Grâce à cette volonté politique, des **subventions** seront accordées au secteur, notamment pour le développement des infrastructures (**stockage réfrigéré, transformation artisanale**), **l'accès aux bio-intrants** et l'appui aux producteurs et des **contrats simples de location longue durée** sont possibles ainsi que la mise en place de **périmètres maraichers aménagés**. L'implication croissante de l'État favorisera également **l'installation d'industries de biopesticides et de bio-intrants**, permettant de restaurer la fertilité des sols et d'améliorer la protection des cultures de manière durable mais aussi la **sensibilisation des consommateurs à manger local et sain**. En outre, cette organisation en coopérative permet aux producteurs de **mutualiser les tâches, les parcelles et les équipements, de vendre en groupe**, de mettre en place des **fermes écoles** ou des **parcelles d'expérimentation**. La formation des producteurs à ce stade est tournée vers la **gestion d'une entreprise (comptabilité, marketing)** et leur permet ainsi de vendre en **AMAP** et de **diversifier leurs marchés** en ciblant par exemple des **marchés de niches** en développant **l'association culturelle**. Pour vendre mieux, ils augmentent la qualité de leur produit en faisant un **usage raisonné des pesticides de synthèse**, ils fabriquent aussi leurs **biofertilisant artisanaux** en intégrant **l'élevage** à leur exploitation.

À **long terme**, une fois l'agroécologie bien ancrée dans le système de production, un système de certification via le **label SPG (Système Participatif de Garantie)** sera instauré pour garantir la qualité des produits agroécologiques et renforcer la confiance des consommateurs. Les producteurs s'approvisionneront en **semences locales, équipements loués et biointrants industriels** auprès de fournisseurs agréés, avec **des contrats** et accords spécifiques pour assurer un approvisionnement fiable en biopesticides et bio-intrants. Enfin, un système de **contractualisation avec les grandes surfaces** sera mis en place, assurant des débouchés stables et valorisant les produits agroécologiques sur le marché mais aussi **des circuits courts** de vente comme sur un **marché agroécologique local**. Les producteurs développent **l'agroforesterie, la lutte physique, les plantes de services et les filets anti-insectes**. Pour limiter les pertes post-récolte, les producteurs utilisent le **camion** et les **cakeots** de la coopérative. Grâce à l'ensemble de ces actions, la **santé des sols, des producteurs et des consommateurs** est une réalité durable. Grâce à cette **environnement économique favorable**, une **banque agricole** fait des prêts aux producteurs leur permettant d'avoir **accès à de la mécanisation** et une **école d'agriculture** forme les producteurs à l'agroécologie. **L'état et les organismes techniques (e.g. Anader) appuient et accompagnent** les acteurs locaux et décernent des **prix agricoles** en agroécologie.

**En résumé**, afin d'assurer la réussite de cette transition vers une agriculture durable et structurée, plusieurs actions doivent être mises en place dès aujourd'hui :

- Assurer la sécurité du bétail pour l'intégration de l'élevage aux exploitations agricoles par la construction des dortoirs sur les sites agricoles pour loger les ouvriers et améliorer leurs conditions de travail et par l'installation d'alarmes et recours à des chiens de garde pour protéger les exploitations, pour assurer une complémentarité entre l'élevage et la production agricole pour améliorer la fertilité des sols et diversifier les sources de revenus.
- Organiser des formations pour les producteurs, fournisseurs et commerçants sur la gestion des exploitations, incluant la protection des sols et des cultures ainsi que la comptabilité agricole.
- Développer un réseau de producteurs leaders, jouant un rôle de conseillers agricoles, avec un cahier des charges précis pour accompagner et encadrer les autres acteurs.
- Organiser des formations pour instaurer un apprentissage organisationnel au sein des plateformes agricoles en renforçant les pratiques démocratiques et garantir le respect des statuts et règlements internes pour assurer une gouvernance transparente et efficace.

Figure 5. Changements majeurs intervenant dans la trajectoire de la transition agroécologique et chronologie de l'adoption des innovations de l'ideotype péri-urbain (en rouge les actions nécessaires dans un futur proche pour déclencher les changements, en vert, nécessaires à la transition agroécologique)



## *Trajectoire de transition de l'idéotype rural, l'idéotype « Filière saine et plus rentable »*

À **court terme**, l'**organisation des producteurs en coopératives** sera renforcée à travers des **formations sur l'agroécologie** dispensées par les structures de l'État (ANADER, CNRA, OCPV...) et les ONG. Ces formations permettront aux producteurs de faire un **usage raisonné des pesticides et des engrais** de synthèse et une **récolte raisonnée**. Pour faciliter cette transition, ils produiront des **engrais organiques** et des **biopesticides artisanaux**, ils utiliseront de la **protection physique** et diversifieront leur culture grâce à de la **rotation** et de l'**association de culture** ainsi que l'utilisation de **plantes de service, haies vives ou bandes fleuries**. Une **sensibilisation accrue sur les risques liés à la consommation** de produits issus de l'agriculture conventionnelle, notamment en raison du mauvais usage des pesticides de synthèse, sera menée. La **création de coopératives** permettra de **louer des équipements** et facilitera la mise en place d'une **plateforme multi-acteurs**, qui jouera un rôle clé dans la **promotion de l'agroécologie** en menant des **campagnes de sensibilisation** et de publicité à travers les médias. L'appui de l'État sera essentiel pour renforcer cette plateforme, aboutir à la création d'une **école en agroécologie** et à la mise en place de **contrat simple de location de longue durée**. Parallèlement, la création d'une **association de consommateurs** et le **plaidoyer pour la consommation locale** permettront d'accroître la visibilité des produits agroécologiques et d'**encourager la demande des consommateurs**.

À **moyen terme**, l'intérêt croissant de la population pour ces produits, combiné au plaidoyer, aux **remises de prix AE** et au lobbying des producteurs via la plateforme, incitera l'État à prendre des mesures concrètes comme la **sécurisation des terres agricoles**. Les mesures incluront également la **facilitation de l'installation de boutiques de vente de bio-intrants**, la réduction des taxes et/ou la **subvention du matériel agricole et des bio-intrants**, ainsi que l'accélération des processus d'homologation de ces intrants. Avec ces mesures, les producteurs auront accès à des **biointrants industriels** de qualité et des équipements allant du **goutte à goutte** ou **filets anti-insectes** au **cageot** ou **tricycle**, qui seront des **matériels de la coopérative**. Des **semences certifiées** seront mises à disposition des producteurs. Dans une démarche de structuration du secteur, des usines de production de bio-intrants seront installées, et une **politique de sécurisation des terres agricoles** sera mise en place. Un système de labellisation basé sur le **Système Participatif de Garantie (SPG)** sera instauré pour garantir la qualité des produits et instaurer la confiance entre producteurs et consommateurs. Ainsi les producteurs vendront leur **produits en groupe** via des **circuits courts**. Après une étude de marché, ils pourront également développer des **marchés de niche** via leurs expériences commerciales. Ainsi, la plantation d'arbres fruitiers (**agroforestrie**) sera encouragée pour diversifier les productions et renforcer la résilience des exploitations. Des **unités de transformation agroalimentaire** seront également créées pour améliorer la valeur marchande des produits et limiter les pertes post-récolte en valorisant les invendus. L'**intégration de l'élevage** (ruches, piscicultures, volailles, etc) permettra également une diversification de leurs revenus.

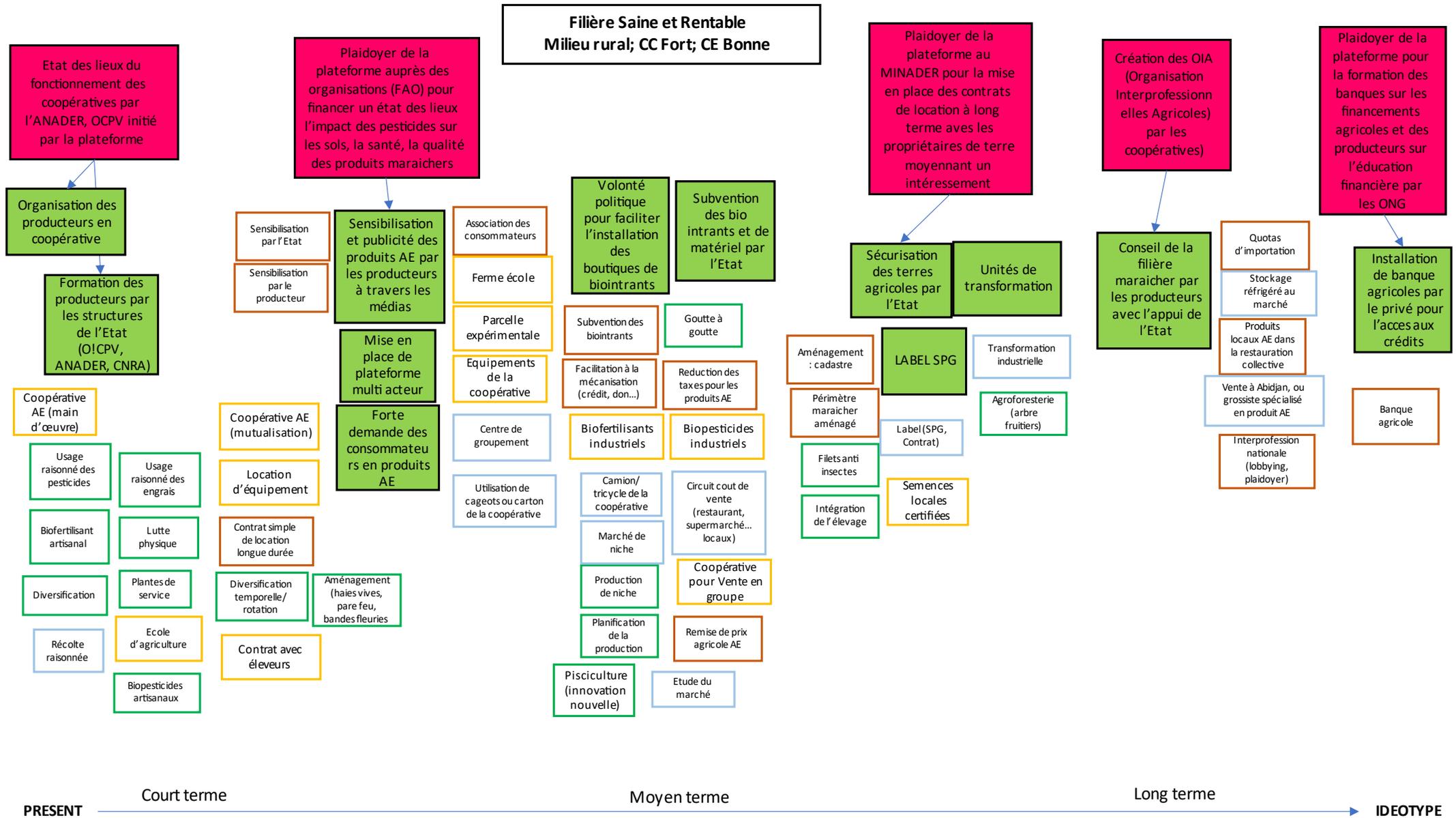
À **long terme**, la structuration des filières maraîchères sera consolidée grâce à la collaboration entre les producteurs, l'État (Préfecture, OCPV, ANADER, MINADER) et les ONG. Cela aboutira à la création d'un **conseil maraîcher**, à l'image du conseil existant pour la filière cacao. Grâce à cette structuration, la production locale pourra répondre à la demande locale ainsi l'état pourra mettre en place des **quotas d'importation** et intégrer les produits AE dans la **restauration collective**.

L'organisation du secteur favorisera également l'émergence d'une **interprofession agricole** et facilitera l'installation de **banques agricoles** par le secteur privé, permettant aux producteurs d'accéder à des financements adaptés à leurs besoins. Enfin, l'investissement dans le secteur sera renforcé par la mise en place par exemple d'un **stockage réfrigéré** au marché, garantissant une agriculture urbaine durable et économiquement viable.

**En résumé**, afin d'assurer la réussite de cette transition vers une agriculture durable et structurée, plusieurs actions doivent être mises en place dès aujourd'hui :

- L'ANADER et l'OCPV, sous l'impulsion de la plateforme, mèneront une analyse approfondie du fonctionnement des coopératives existantes afin d'identifier leurs forces, leurs faiblesses et les axes d'amélioration.
- La plateforme mènera un plaidoyer auprès des organismes internationaux (FAO...) pour la réalisation d'une étude sur les effets des produits chimiques de synthèse sur les sols, la santé humaine et la qualité des productions agricoles.
- Un plaidoyer sera mené auprès du MINADER pour la mise en place de contrats de location à long terme entre les producteurs et les propriétaires fonciers, avec un mécanisme d'intéressement incitatif.
- Les coopératives s'organiseront en une Organisation Interprofessionnelle Agricole (OIA), permettant de structurer la filière, d'améliorer la gouvernance et de renforcer les capacités de négociation des producteurs.
- La plateforme plaidera auprès des ONG pour la mise en place de formations destinées aux banques sur le financement agricole et aux producteurs sur l'éducation financière, afin de faciliter l'accès au crédit et optimiser la gestion des ressources.

**Figure 7 : Changements majeurs intervenant dans la trajectoire de la transition agroécologique et chronologie de l'adoption des innovations de l'ideotype rural (en rouge les actions nécessaires dans un futur proche pour déclencher les changements, en vert, nécessaires à la transition agroécologique)**



## Réflexion sur le niveau d'adoption actuel des innovations

Comme précisé dans la méthodologie, les innovations regroupées selon des paquets thématiques et identifiées dans l'atelier d'idéotypage ont fait l'objet d'une réflexion sur leur niveau d'adoption actuel dans les 3 zones prises en compte : urbaines, péri-urbaines et rurales. Le tableau X, illustre ce degré d'adoption selon un code couleur spécifique : en rouge, les innovations adoptées par 1% des producteurs (n=110 innovations), en bleu, entre 1 et 15% des producteurs (n=18), en jaune entre 15 et 50% (n=13) des producteurs, et en vert par plus de 50% producteurs (n=16).

De manière générale, sur l'ensemble des idéotypes, la **majorité des innovations en matière d'organisation professionnelle, d'agrofourmiture et d'appui/recherche** sont actuellement adoptées par moins de 1 % des producteurs, quelle que soit la zone de production (rurale, péri-urbaine ou urbaine). **L'adoption des contrats** avec les éleveurs suit un gradient du rural vers l'urbain, ce qui s'explique par le fait qu'en milieu rural, de nombreux producteurs combinent élevage et maraîchage, tandis qu'en zone urbaine, le manque d'espace les contraint à se concentrer exclusivement sur le maraîchage. La **plateforme de connaissance** est davantage adoptée en milieu urbain, probablement en raison d'un accès plus aisé au réseau. Par ailleurs, **l'accompagnement des producteurs** par l'État semble plus fréquent en zone urbaine et péri-urbaine, facilité par une meilleure accessibilité des parcelles. Les innovations dans ce domaine contribuent à la transition agroécologique selon une répartition temporelle estimée à 21 % à court terme, 53 % à moyen terme et 26 % à long terme. Les différences entre les zones de production restent limitées, hormis une intégration légèrement plus précoce de certaines innovations en milieu rural.

En ce qui concerne les innovations liées à la **production**, 51 % d'entre elles apparaîtraient à court terme, 35 % à moyen terme et 14 % à long terme pour l'ensemble des idéotypes. Toutefois, le niveau d'adoption varie selon les zones de production. **L'usage raisonné des pesticides et la lutte physique** seraient adoptés à court terme en zones urbaine et rurale, mais à moyen ou long terme en zone péri-urbaine. **L'intégration d'arbres fruitiers, l'utilisation de biopesticides et de biofertilisants artisanaux**, ainsi que **l'installation de filets anti-insectes** progresseraient plus rapidement en milieu rural, notamment en raison des grandes surfaces disponibles et de la complémentarité entre maraîchage et élevage. L'état actuel d'adoption des innovations est très variable selon l'innovation et la zone de production. **L'usage raisonné des fertilisants, la diversification végétale, la lutte physique, les filets anti-insectes et l'élevage** suivent un gradient d'adoption du rural vers l'urbain. Cette tendance s'explique par la taille réduite et la plus grande diversité des exploitations urbaines, ce qui facilite l'intégration des innovations ayant un impact sur le temps de travail. Il est important de noter que l'adoption des innovations reste limitée en milieu rural, où les exploitations sont majoritairement conventionnelles (monoculture intensive avec recours aux intrants de synthèse). En revanche, en zones péri-urbaine et urbaine, la plupart des innovations sont adoptées par au moins 30 % des producteurs, à l'exception de certaines pratiques spécifiques. En zone péri-urbaine, **l'intégration de plantes de service, le paillage et les filets anti-insectes** sont encore peu répandus. En zone urbaine, **l'usage raisonné des pesticides, les biofertilisants artisanaux et l'irrigation au goutte-à-goutte** restent peu adoptés. Enfin, certaines innovations, comme **l'intégration d'arbres fruitiers et l'aménagement des parcelles** (haies, bandes fleuries ou enherbées), sont encore très peu développées, quelle que soit la zone de production.

Les innovations liées à la **transformation, à l'acheminement et à la distribution** restent globalement peu adoptées à ce jour, à l'exception de **l'accès aux études de marché et de la récolte raisonnée**, adoptés en zones rurale et péri-urbaine. En milieu rural, plus de 30 % des producteurs utilisent un **tricycle** pour transporter leur production vers un **centre de groupage ou de stockage** destiné aux grossistes. Cette adoption est principalement liée au modèle conventionnel, caractérisé par la monoculture sur de grandes surfaces et la vente aux grossistes. À l'inverse, la **vente en circuit court** est actuellement plus répandue en zones péri-urbaine et rurale. En ce qui concerne le rythme d'adoption, 43 % des innovations devraient être intégrées à long terme, 43 % à moyen terme et seulement 14 % à court terme. De manière générale, elles seraient adoptées plus rapidement en milieu rural. Toutefois, certaines spécificités se dégagent selon les zones. En zone péri-urbaine, **le stockage réfrigéré, les études de marché et les centres de groupage** seraient adoptés plus rapidement. En revanche, **l'utilisation du tricycle, la vente en circuit court et sur des marchés spécialisés** interviendraient plus tardivement. En zone urbaine, **le stockage dans un centre de groupage** ne se généraliserait qu'à long terme, en raison du volume de production limité par la faible superficie des exploitations.

Les innovations liées aux **politiques publiques, à la finance et à la consommation** seraient intégrées au système à 51% % à moyen terme, contre 43 % à long terme et 6 % à court terme. Certaines innovations, comme **les périmètres**

*marais*, la subvention des biointrants et de la mécanisation, la remise de prix ou encore les associations de consommateurs, seraient adoptées plus rapidement en milieu rural. En revanche, des mesures telles que *la sécurisation foncière à long terme et l'aménagement du territoire* prendraient plus de temps à être mises en place en zone péri-urbaine, tandis que l'interprofession y progresserait plus rapidement. À ce jour, la majorité de ces innovations ne sont pas encore adoptées. Toutefois, il existe déjà *des périmètres marais, des dispositifs d'aménagement du territoire, des financements pour l'acquisition de matériel mécanisé ainsi qu'une structuration interprofessionnelle* en zones rurale et péri-urbaine, principalement en lien avec l'organisation du modèle de production conventionnelle. Par ailleurs, les actions de sensibilisation semblent plus développées en zone péri-urbaine.

**En conclusion**, Les innovations nécessaires en matière de production sont réparties essentiellement (51%) à court terme, celles en matière d'organisation professionnelle, d'agro-fourmiture et d'appui/recherche essentiellement (53%) à moyen terme, celles liées à la transformation, à l'acheminement et à la distribution à moyen et long terme (43% et 43%) et celles liées aux politiques publiques, à la finance et à la consommation essentiellement à moyen et long terme (51% et 43%). On constate donc que la répartition des innovations est assez équilibrée entre C, M et LT. Par contre, 70% des innovations ne sont pas adoptés actuellement, y compris à court terme (57%) et surtout pour les innovations en matière d'organisation professionnelle, d'agrofourmiture et d'appui/recherche (62%) et liées aux politiques publiques, à la finance et à la consommation (100%). Mais ces innovations sont aussi moins intégrées à court contrairement aux innovations liées à la production (48%) ou à la transformation, à l'acheminement et à la distribution (50%) qui sont plus intégrées à court mais aussi plus adoptées à l'heure actuelle. En moyenne, le degré d'adoption le plus élevé est celui de la production (51% d'adoption de niveau 2 ou plus) et les innovations sont en général moins diffusées dans le rural (75% non adopté) et l'urbain (74%) que dans le péri-urbain (63%).

**Tableau 5 : degré de diffusion des innovations selon les idéotypes.**

Domaine	Innovations	Rural	péri-urbain	urbain
Organisation professionnelle/Agro-fourmiture/Appui&recherche	Contrat avec des éleveurs pour les résidus organiques	court*	court	Court
	Contrat avec des fournisseurs de biointrants	N/A	long	long
	Biopesticides industriels	moyen	long	long
	Biofertilisants industriels	moyen	long	long
	Semences locales certifiées (tardive/précoce)	moyen	long	long
	Entreprise de location d'équipement	court	long	moyen
	Équipement de la coopérative	moyen	moyen	moyen
	Coopérative agricole agroécologique : vente en groupe	moyen	moyen	moyen
	Coopérative agricole agroécologique : mutualisation de matériels et connaissances	court	moyen	moyen
	Coopérative agricole agroécologique : spécialisation des tâches et main d'œuvre commune	court	moyen	moyen
	Parcelles d'expérimentation chez les producteurs	moyen	moyen	Court
	Fermes écoles avec un suivi chez le producteur	moyen	moyen	moyen
	Ecole d'agriculture avec une formation en agroécologie	court	long	N/A
	Plateforme physique ou numérique d'échange de connaissances (producteur, chercheur, Etat, privés)	N/A	court	long
	Appui et conseil d'institut public spécialisé en AE (Anader)	N/A	moyen	N/A
	Appui et accompagnement des producteurs sur le long terme par l'état et des acteurs locaux	N/A	moyen	moyen
Formation chef d'entreprise (comptabilité, marketing, qualité)	N/A	moyen	N/A	
Production	Usage raisonné des pesticides de synthèse (bonnes pratiques, nettoyage des outils)	court	moyen	court
	Usage raisonné des fertilisants de synthèse (bonnes pratiques, apport mix)	court	court	court
	Diversification végétale temporelle: rotation (légumes fruits-feuilles-racines, légumineuses, jachère, couverture végétale)	court	court	court

	Biofertilisants artisanaux (compost, MAB, m.o., cendre) fabriquée par le producteur	court	moyen	moyen
	Biopesticides artisanaux (fabrication chez le producteur)	court	N/A	moyen
	Diversification végétale (spatiale) : association (interculture, parcelle morcelée,...)	court	court	court
	Intégration des plantes de services: engrais vert, plante répulsive, plantes pièges, plantes refuges...	court	long	moyen
	Intégration d'arbres fruitiers et/ou vivrier	moyen	long	long
	Aménagement de la parcelle (haies vives, bandes enherbées/ fleuries, pare feu)	court	court	court
	Pépinière de qualité (sur pilotis, en poquet,...)	N/A	N/A	N/A
	Lutte physique effeuillage, fruits piqués) et gestion des déchets cultureux (enfouissement, bétails, cendre, compost)	court	long	court
	Irrigation aux goutte à goutte	moyen	N/A	moyen
	Paillage	N/A	court	N/A
	Filet anti-insecte	moyen	long	N/A
	Intégration de l'élevage à l'exploitation	moyen	moyen	N/A
	Ruches	N/A	court	N/A
	Planification de la production (étalement la production, hors saison, mélange de variétés, marché)	moyen	moyen	court
	Production de niches	moyen	moyen	long
Transformation-acheminement-distribution	Récolte raisonnée (bons outils propres, bon stade de maturité, nettoyage)	court	court	court
	Utilisation de cageots ou cartons de la coopérative	moyen	long	long
	Stockage réfrigéré au marché	long	moyen	long
	Stockage abrité sur la parcelle ou la coopérative	N/A	N/A	moyen
	Filière de transport spécialisé	N/A	long	N/A
	Camion/tricycle de la coopérative	moyen	long	moyen
	Etude de marché mensuelle numérique et physique (grossistes, OCPV)	moyen	court	moyen
	Marché de niches (clientèle spéciale ou produits de niches)	moyen	long	long
	Label producteur-acheteur: SPG, contrat, ...	moyen	long	long
	Label par un tiers (bio, ecocert,	N/A	N/A	N/A
	Transformation industriel	moyen	N/A	long
	Transformation artisanale sur l'exploitation/coopérative	N/A	moyen	N/A
	Centre de groupage/stockage des grossistes de Yamoussoukro	moyen	court	long
	Vente sur le marché agroécologique local (circuit court par le producteur)	N/A	long	moyen
	Vente par circuit court à Yamoussoukro par le producteur avec un contrat: restaurant, consommateur, supermarchés locaux	moyen	long	moyen
Vente à Abidjan ou autres bassins de consommation par des grossistes spécialisés en produits AE	long	N/A	N/A	
Politiques publiques - Finance - Consommation	Périmètre maraîcher aménagé (politique de sécurisation des terres)	moyen	moyen	long
	Contrat simple de location longue durée des terres agricoles	court	moyen	court
	Aménagement du territoire : cadastre (piste de transumance, lotissement,...)	moyen	long	moyen
	Infrastructure de distribution de l'eau	N/A	N/A	N/A
	Compensation des risques liés aux changements de pratiques et climatiques	N/A	N/A	N/A
	Subvention des biointrants (réduction des taxes, subvention, don)	moyen	moyen	long
	Facilitation financière de l'accès à l'acquisition de mécanisation (crédit, réduction des taxes, subvention, don)	moyen	long	long
	Réduction des taxes des syndicats de marché pour les produits AE	moyen	N/A	N/A
	Banque agricole pour des crédits adaptés à des producteurs ou coopératives	long	long	long
	Remise de prix agricoles (meilleur producteur AE)	moyen	long	N/A

Sensibilisation manger local et sain par l'état	moyen	moyen	moyen
Sensibilisation manger local et sain par le producteur: marketing, publicité	moyen	moyen	moyen
Association de consommateurs plaidoyer, lobbying)	moyen	N/A	long
Interprofession nationale (lobbying, plaidoyer)	long	moyen	N/A
Produits locaux et AE dans la restauration collective (école, hospital,...)	long	N/A	long
Quotas d'importation des produits étrangers	long	N/A	N/A
Taxation des produits importés	N/A	N/A	long

\*Rouge :1% (n=110), bleu :1-15% (n=18), jaune :15-50% (n=13), vert : >50% (n=16), N/A : non applicable, correspond

au niveau d'adoption actuelle dans les différentes zones. Le court, moyen et long terme fait référence à la période où l'innovation est intégrée dans le chemin de transition.

### 3. Scénarios contrastés autour de l'idéotype

#### 3.1 Restitution des débats sur l'impact du changement climatique et de la dégradation des conditions économiques sur la production agricole.

Pour aborder cette étape, nous avons interrogé les participants en séance plénière, sur l'impact du changement climatique et de la dégradation des conditions économiques sur la production agricole.

##### *Changement climatique*

Selon les participants, le changement climatique a des effets significatifs sur la production agricole, notamment en raison de la raréfaction des pluies. La diminution des précipitations entraîne une baisse du niveau d'eau dans les retenues, réduisant ainsi les stocks disponibles. Ces changements climatiques sont d'ores et déjà notables aujourd'hui. Bien que la prise de conscience soit réelle, les pratiques agricoles n'ont que peu évolué en matière d'économie en eau. Il est donc essentiel de mettre en place des pratiques plus économes, telles que le paillage. Par ailleurs, en saison sèche, la qualité de l'eau en milieu urbain se détériore également du fait de la croissance des villes et d'infrastructures insuffisantes.

L'irrégularité des pluies constitue un autre défi majeur. Les précipitations sont déjà devenues imprévisibles et dérégulées, posant la question du stockage de l'eau. Bien que la construction de barrages y réponde en partie, leur gestion est devenue plus stricte avec une régulation plus forte sur l'utilisation et le partage des ressources, et l'investissement dans des systèmes d'irrigation s'avère nécessaire. Une autre stratégie consiste à décaler les semis ou à creuser des puits pour sécuriser l'approvisionnement en eau.

L'augmentation de la température et l'intensité accrue du soleil provoquent le jaunissement des feuilles et la chute des fleurs, compromettant la santé des cultures. Pour pallier ce phénomène, les agriculteurs ont commencé à pratiquer l'ombrage dès les mois de janvier et février. La pression phytosanitaire s'intensifie également, nécessitant l'adaptation des horaires d'irrigation (très tôt le matin ou tard le soir) afin de minimiser l'évaporation.

Le réchauffement climatique favorise par ailleurs l'apparition de nouveaux ravageurs et maladies, comme les acariens. Les agriculteurs ont recours à l'aspersion des feuilles et à des traitements synthétiques avant la formation des fruits pour limiter les dégâts. Cependant, certains fruits sont particulièrement sensibles, comme la courgette et la tomate, qui présentent des taches blanches sous un ensoleillement excessif. La maturation est également perturbée, raccourcissant la durée de conservation, bien que les produits issus de l'agriculture écologique (AE) se conservent généralement plus longtemps.

Ces phénomènes, ressentis depuis cinq ans et particulièrement marqués depuis trois ans, soulignent l'absence de retour en arrière possible. La communauté agricole exprime un sentiment général d'inquiétude, d'autant plus que les changements de pratiques nécessaires pour faire face au changement climatique entraînent des investissements supplémentaires, tandis que les rendements diminuent. Cette situation fait également augmenter les coûts de la matière organique (m.o.), indispensable pour retenir l'eau dans le sol, ce qui conduit les producteurs conventionnels à maintenir leurs cultures sur les mêmes parcelles.

##### *Conditions économiques*

Selon les participants, la dégradation de la situation économique aggraverait les difficultés préexistantes rencontrées par les producteurs agricoles. Une vision pessimiste serait que l'urbanisation croissante génère des tensions foncières, amplifié par un boom démographique, tandis que le coût des semences continue d'augmenter. La pauvreté en périphérie urbaine s'accroît, entraînant une recrudescence des vols. Dans ce contexte, la hausse des prix des légumes, conjuguée à l'augmentation du coût du carburant, pousse les consommateurs à réduire leur consommation de fruits et légumes. La concurrence avec les produits importés limite par ailleurs la hausse des prix, et le choix de consommer est souvent dicté par le pouvoir d'achat. Certaines spéculations, comme le chou, sont désormais vendues bien plus cher qu'auparavant directement en bord de champ. Le contexte économique actuel impose ainsi une réflexion collective sur la pérennité de la production agricole locale et l'adaptation nécessaire aux nouvelles réalités climatiques et économiques.

Il existe une vision aussi plus optimiste de l'avenir : Yamoussoukro, en raison de sa position centrale, pourrait aussi devenir un véritable carrefour d'affaires pour les fruits et légumes. Avec de la formation et des investissements, la production locale pourrait dépasser largement la consommation, permettant même l'exportation vers le Mali durant la saison des pluies. La ville est perçue comme un lieu idéal pour le maraichage et un pôle de qualité, bénéficiant d'une stabilité politique à l'échelle nationale.

### 3.2 Restitution des résultats sur l'identification des innovations les plus sensibles à l'impact du changement climatique et de la dégradation des conditions économiques.

Pour rappel, les scénarios ont porté sur les variables suivantes :

Critère	Milieu rural	Milieu périurbain	Milieu urbain
Condition économique	Favorable	Défavorable	Défavorable
Impact climatique	Fort	Fort	Faible

#### *Au niveau organisation professionnelle :*

En milieu rural avec un changement climatique fort et des conditions économiques favorables, la moitié des innovations sélectionnées par les acteurs (soit 50 %) ont subi un impact négatif de ces changements. Par exemple, l'organisation en coopérative est plus difficile avec le changement climatique puisque les producteurs redeviennent nomades. 42 % des innovations ont été positivement impactées comme la mise en place de parcelle d'expérimentation qui devient indispensable pour trouver des solutions face au changement climatique. 8 % n'ont pas été impactées comme la formation en agroécologie.

En milieu péri-urbain marqué par un changement climatique fort et des conditions économiques mauvaises, la majorité des innovations soit 65 % choisies par les acteurs n'a pas été impactée comme les contrats avec les éleveurs et fournisseurs alors que 29 % des innovations ont bénéficié d'un impact positif comme l'utilisation de semences locales qui semblent indispensables pour produire malgré les impacts du changement climatique et 6 % ont connu un impact négatif. Les entreprises de location d'équipement ont par exemple du mal à émerger dans un contexte économique défavorable.

En milieu urbain avec un impact du changement climatique faible, mais des conditions économiques mauvaises, 33 % des innovations choisies ont subi un impact négatif comme la création d'entreprises de bio-intrants qui est ralenti et 13 % ont été positivement impactées comme l'accélération de l'organisation en coopérative pour faire face aux mauvaises conditions économiques. Ces changements n'ont pas eu d'impact sur 53 % des innovations les plateformes d'échanges de connaissances.

#### *Au niveau des systèmes de production :*

En milieu rural, le changement climatique a eu un impact positif sur la majorité (67%) des innovations comme l'utilisation plus précoce de bio-intrants tandis que 26% ont été négativement impactées comme l'intégration de l'élevage par manque d'eau et seulement 7% n'ont subi aucun effet.

En milieu péri urbain ce sont également 67% des innovations qui ont été positivement affectées, par exemple, toutes les innovations liées à la diversification végétale. 19% de ces innovations ont subi des effets négatifs comme l'usage

raisonné des intrants de synthèse et 14% n'ont pas été impactées par les changements climatiques et les conditions économiques comme l'intégration de l'élevage.

En milieu urbain, aucune innovation choisie n'a été négativement impactée par les changements. Par contre s'agissant des effets positifs, 54% des innovations ont été concernées comme la planification et la production de niches. Les changements n'ont cependant eu aucun impact sur 46% des innovations comme les pépinières de qualité ou la lutte physique.

*Au niveau Transformation-acheminement-distribution :*

En milieu rural, la majorité des innovations (55%) a été positivement influencée comme l'intégration plus précoce des marchés de niches contre 27% qui ont été négativement impactées comme le retard d'utilisation des cageots et 18% qui n'ont subi aucun effet innovations comme la pratique d'une récolte raisonnée.

En milieu péri urbain, les changements ont eu un effet positif sur seulement 8% des innovations (e.g. la transformation artisanale) tandis que ces changements ont impacté de façon négative 25% des innovations comme le stockage réfrigéré au marché. La plupart des innovations (67%) n'a subi aucun impact comme l'acquisition d'un tricycle par la coopérative. En milieu urbain, le changement climatique et les conditions économiques des producteurs ont eu des impacts négatifs et positifs respectifs de 8% et 34% sur l'ensemble des innovations, comme un ralentissement de l'émergence de transformateurs industriels et une augmentation des ventes sur les marchés spécialisés ou de circuits courts. Aucun impact n'a été mentionné par les acteurs sur 58% des innovations le développement d'un label SPG.

*Au niveau Politiques publiques - Finance – Consommation :*

En milieu rural, le changement climatique fort avec des conditions économiques bonnes ont eu des impacts négatifs et positifs de 25% et de 8% respectivement sur les innovations comme une mise en place plus rapide des aides financières de l'état et un retard sur la mise en place de contrat simple de location. La plupart des innovations (72%) n'a subi aucun impact, comme les campagnes de sensibilisation.

En milieu péri urbain, où le changement climatique est fort et les conditions économiques sont mauvaises, les acteurs ont signifié un impact négatif de ces conditions sur 10% des innovations comme un retard sur la mise en place de contrat simple de location, un impact positif sur 40% des innovations comme la création plus rapide d'une banque agricole et aucun impact sur 50% des innovations comme l'aménagement de périmètre maraichers aménagés.

En milieu urbain, avec un changement climatique faible et des conditions économiques mauvaises, un impact négatif sur 18% des innovations a été observé comme le retard d'une taxation des produits importés. 46% des innovations ont été impactées positivement comme la promotion plus précoce des produits AE dans la restauration collective tandis que 36% n'ont subi d'effets de ces conditions comme l'aménagement du cadastre.

La comparaison entre idéotype n'est pas simple puisque les conditions sont à chaque fois spécifiques, l'objectif étant surtout de pousser les participants à réfléchir à l'impact de ces incertitudes sur le chemin. On constate toutefois que des conditions défavorables ont des effets différents selon les zones, l'idéotype périurbain par exemple, qui est le moins favorable des scénarios, est faiblement affecté sur le plan organisationnel, contrairement au deux autres, qui pourtant enregistrent des conditions meilleures. Cela est sans doute dû aux conditions sociales de la production dans cette zone, dont les producteurs sont plus qualifiés. Le périurbain et le rural, vu leur situation géographique rencontrent bien entendu davantage des problèmes de stockage et de transport. L'urbain, malgré ses conditions économiques est le touché. En effet, 9 innovations sont fortement impactées (en rouge) en zone urbaine, 8 en zone péri-urbaine et 16 pour le rural, ce dernier, on le rappelle, bénéficiant pourtant de bonnes conditions économiques plus favorables.

**Tableau 6. Impact des scénarios sur l'intégration des innovations dans la transition agroécologique.**

Domaine	Innovations	Rural	Péri-urbain	Urbain
Organisation professionnelle/ Agro-	Contrat avec des éleveurs pour les résidus organiques	*		
	Contrat avec des fournisseurs de biointrants	N/A		
	Biopesticides industriels			
	Biofertilisants industriels			
	Semences locales certifiées (tardive/précoce)			

	Entreprise de location d'équipement			
	Equipement de la coopérative			
	Coopérative agricole agroécologique : vente en groupe			
	Coopérative agricole agroécologique : mutualisation de matériels et connaissances			
	Coopérative agricole agroécologique : spécialisation des tâches et main d'œuvre commune			
	Parcelles d'expérimentation chez les producteurs			
	Fermes écoles avec un suivi chez le producteur			
	Ecole d'agriculture avec une formation en agroécologie			N/A
	Plateforme physique ou numérique d'échange de connaissances (producteur, chercheur, etat, privés)	N/A		
	Appui et conseil d'institut public spécialisé en AE (anader)	N/A		
	Appui et accompagnement des producteurs sur le long terme par l'état et des acteurs locaux	N/A		
	Formation chef d'entreprise (comptabilité, marketing, qualité)	N/A		N/A
Production	Usage raisonné des pesticides de synthèse (bonnes pratiques, nettoyage des outils)			
	Usage raisonné des fertilisants de synthèse (bonnes pratiques, apport mix)			
	Diversification végétale temporelle: rotation (légumes fruits-feuilles-racines, légumineuses, jachère, couverture végétale)			
	Biofertilisants artisanaux (compost, MAB, m.o., cendre) fabriquée par le producteur			
	Biopesticides artisanaux (fabrication chez le producteur)		N/A	
	Diversification végétale (spatiale) : association (interculture, parcelle morcelée,...)			
	Intégration des plantes de services: engrais vert, plante répulsive, plantes pièges, plantes refuges...			
	Intégration d'arbres fruitiers et/ou vivrier			
	Aménagement de la parcelle (haies vives, bandes enherbées/ fleuries, pare feu)			
	Pépinière de qualité (sur pilotis, en poquet,...)	N/A	N/A	N/A
	Lutte physique effeuillage, fruits piquées) et gestion des déchets culturaux (enfouissement, bétails, cendre, compost)			
	Irrigation aux goutte à goutte		N/A	
	Paillage	N/A		N/A
	Filet anti-insecte			N/A
	Intégration de l'élevage à l'exploitation			N/A
	Ruches	N/A		N/A
	Planification de la production (étaler la production, hors saison, mélange de variétés, marché)			
Production de niches				
Transformation-acheminement-distribution	Récolte raisonnée (bons outils propres, bon stade de maturité, nettoyage)			
	Utilisation de cageots ou cartons de la coopérative			
	Stockage réfrigéré au marché			
	Stockage abrité sur la parcelle ou la coopérative	N/A	N/A	
	Filière de transport spécialisé	N/A		N/A
	Camion/tricycle de la coopérative			
	Etude de marché mensuelle numérique et physique (grossistes, OCPV)			
	Marché de niches (clientèle spéciale ou produits de niches)			

	Label producteur-acheteur: SPG, contrat, ...			
	Label par un tiers (bio, ecocert,	N/A	N/A	N/A
	Transformation industriel		N/A	
	Transformation artisanale sur l'exploitation/coopérative	N/A		N/A
	Centre de groupage/stockage des grossistes de Yamoussoukro			
	Vente sur le marché agroécologique local (circuit court par le producteur)	N/A		
	Vente par circuit court à Yamoussoukro par le producteur avec un contrat: restaurant, consommateur, supermarchés local			
	Vente à Abidjan ou autres bassins de consommation par des grossistes spécialisés en produits AE		N/A	N/A
Politiques publiques - Finance - Consommation	Périmètre maraicher aménagé (politique de sécurisation des terres)			
	Contrat simple de location longue durée des terres agricoles			
	Aménagement du territoire : cadastre (piste de transumance, lotissement,...)			
	Infrastructure de distribution de l'eau	N/A	N/A	N/A
	Compensation des risques liés aux changements de pratiques et climatiques	N/A	N/A	N/A
	Subvention des biointrants (réduction des taxes, subvention, don)			
	Facilitation financière de l'accès à l'acquisition de mécanisation (crédit, réduction des taxes, subvention, don)			
	Réduction des taxes des syndicats de marché pour les produits AE		N/A	N/A
	Banque agricole pour des crédits adaptés à des producteurs ou des coopératives			
	Remise de prix agricoles (meilleur producteur AE)			N/A
	Sensibilisation manger local et sain par l'état			
	Sensibilisation manger local et sain par le producteur: marketing, publicité			
	Association de consommateurs plaider, lobbying)		N/A	
	Interprofession nationale (lobbying, plaider)			N/A
	Produits locaux et AE dans la restauration collective (école, hospital,...)		N/A	
Quotas d'importation des produits étrangers		N/A	N/A	
Taxation des produits importés	N/A	N/A		

\*Rouge : impact négatif, Vert : impact positif, Blanc : pas d'impact, Rural : scénario de contexte économique favorable mais de changement climatique fort, Péri-urbain : scénario de contexte économique défavorable mais de changement climatique fort, Urbain : scénario de contexte économique défavorable mais de changement climatique faible.

### 3.3 Restitution des trois nouveaux scénarios intégrant les impacts des changements climatiques et des conditions économiques sur les innovations sensibles de l'idéotype .

Les participants durant la séance plénière ont identifié les changements opérés ou à opérer dans les exploitations agricoles et du systèmes alimentaires correspondant en tenant compte des impacts du changement climatique et des conditions économiques. Ces changements varient selon les zones géographiques (urbain, périurbain, rural) et les contraintes spécifiques rencontrées.

#### *Milieu urbain : scénario de conditions économiques défavorables et impacts climatiques faibles*

Les exploitations agricoles en milieu urbain sont caractérisées par de petites surfaces cultivables. En conditions économiques défavorables, les producteurs doivent opter pour une intensification des pratiques agricoles afin d'optimiser les rendements sur des espaces réduits. La fabrication artisanale de bio-intrants est encouragée pour réduire les coûts de production. La transformation artisanale des produits est également renforcée pour ajouter de la valeur aux récoltes.

Pour faire face à la baisse du pouvoir d'achat, la vente directe aux consommateurs est privilégiée, avec une suppression progressive des intermédiaires et une diminution des ventes aux supermarchés. Cette approche permet de maintenir des prix bas grâce aussi à la mécanisation. Par ailleurs, l'accès aux structures de financement devient plus difficile et ne

permet plus d'accompagner les investissements nécessaires. Une meilleure organisation des filières et une professionnalisation accrue des agriculteurs favorisent également la mutualisation des équipements et de la main-d'œuvre entre producteurs.

L'État joue un rôle essentiel en facilitant l'acquisition de matériel agricole. Face à une éventuelle baisse des taxes d'importation dans le cadre de la sécurité alimentaire, l'État prévoit d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour encourager la consommation locale.

*Milieu périurbain : scénario de conditions économiques défavorables et impacts climatiques forts*

Pour sécuriser les revenus, les producteurs des exploitations périurbaines, diversifient leurs activités et s'orientent vers la vente sous contrat et de nouveaux marchés, notamment pour la production de matières premières pour la fabrication des biopesticides par des industriels. Les producteurs disposent de surfaces de production moyennes leur permettant de développer l'aviculture (élevage de poules locales) et l'apiculture (ruches) mais ils ont également des contrats avec les éleveurs leur garantissant un approvisionnement régulier et sécurisé en biofertilisant organique.

Les pratiques agricoles évoluent vers une plus grande durabilité, avec une réduction de l'usage d'intrants industriels au profit de bio-intrants fabriqués de manière artisanale. La transformation des produits se fait en groupe pour optimiser les coûts et valoriser la production locale.

Les coopératives jouent un rôle central dans la mutualisation des efforts, des ressources et de la commercialisation. Le Système Participatif de Garantie (SPG) est renforcé pour garantir la qualité des produits et un prix de vente plus élevé. De plus, une planification rigoureuse des activités agricoles est mise en place pour faire face aux aléas climatiques, notamment en consolidant les pratiques telles que la production de semences et l'ombrage par haies vives. La gestion collective des terres agricoles est encouragée par le renforcement des coopératives, favorisant ainsi la résilience communautaire face aux défis économiques et environnementaux.

*Milieu rural : scénario de conditions économiques favorables et impacts climatiques forts*

Les exploitations rurales, caractérisées par de grandes surfaces cultivées, doivent réduire la taille de la surface des exploitations du fait du manque d'eau (sécheresse). Certains producteurs adoptent un mode de production nomade pour pallier cette situation, mais cela entraîne un ré-isolement social et complique le fonctionnement des coopératives. Leur accès au marché est diminué de fait de ne plus pouvoir vendre en groupe. De plus, les rendements sont plus faibles et contraignent les producteurs à vendre sur des marchés plus proches (locales), à restreindre la diversité de leur marché mais à diversifier les circuits de vente pour mieux écouler les produits (grossistes locaux, transformatrices locales, ventes directes).

La diversification des cultures et de l'élevage devient difficile, l'élevage tend à être abandonné en raison des difficultés d'approvisionnement en fourrage et de la réduction des surfaces pâturables. À la place, la pisciculture se développe pendant les périodes d'inondation, tandis que des contrats avec les éleveurs garantissent un accès à des fertilisants organiques.

La prolifération des insectes nuisibles oblige les agriculteurs à intensifier l'usage des biopesticides et des biofertilisants avec un retour possibles vers les pesticides et les fertilisants de synthèse s'il n'y a pas un soutien accru de l'État via des subventions pour garantir la sécurité alimentaire du pays.

**Tableau 7. Synthèse comparative entre les 3 idéotypes selon les conditions externes**

Critère	Milieu rural	Milieu périurbain	Milieu urbain
Condition économique	Favorable	Défavorable	Défavorable
Impact climatique	Fort	Fort	Faible
Conséquences	Réduction de la surface des parcelles cultivables, difficulté à satisfaire la demande, marché	Vente sous contrat, diversification et recherche de nouveaux marchés	Vente directe accrue pour limiter le cout des intermédiaires, professionnalisation

Critère	Milieu rural	Milieu périurbain	Milieu urbain
	localisé, diversification des circuits de vente	Label SPG pour garantir la qualité et un prix de vente plus élevé	
	Abandon de l'élevage, contrat avec des éleveurs mais pisciculture pendant les périodes d'inondations	Petits élevage et contrat avec des éleveurs pour diminuer les couts de biofertilisants	Mécanisation pour réduire les coûts et intensification pour augmenter les rendements
		Transformation artisanale en groupe	Transformation artisanale renforcée pour augmenter la plus value
	Nomadisme de certains producteurs, coopérative affaiblie par le ré-isolement des producteurs	Coopératives pour mutualisation des efforts et de la fabrication des biopesticides	Mutualisation des ressources par l'organisation en coopérative pour lutter contre la diminution des investissements externes
	Augmentation des traitements pesticides et retour à l'achat de NPK pour maintenir les rendements		Fabrication de bio-intrants artisanaux pour diminuer les coûts de production

**En conclusion**, lorsque l'impact des changements climatiques est fort, les producteurs réduisent la surface des parcelles cultivables en raison de la sécheresse et peuvent adopter un mode de production nomade en milieu rural ???. L'abandon progressif de l'élevage au profit de la pisciculture pendant les périodes d'inondation témoigne d'une adaptation aux aléas climatiques. Les producteurs mettent en place des pratiques durables (paillage, intensification) pour limiter les impacts du changement climatiques. Pour réduire leur dépendance aux intrants chimiques, ils privilégient également la fabrication artisanale de biopesticides. Mais la prolifération des insectes nuisibles pourrait pousser les agriculteurs à intensifier l'usage des biopesticides, voire à revenir aux pesticides de synthèse en cas de soutien insuffisant de l'État. Ces différents éléments (nomadisme, baisse des rendements, marche arrière sur le transition agroécologique) fragilisent les coopératives et leur fonctionnement et limite l'accès aux marchés de gros. Les producteurs se restreignent ainsi à des marchés de proximité. L'organisation collective à travers les coopératives et le renforcement du Système Participatif de Garantie (SPG) permettent de garantir la qualité des produits et un prix de vente plus élevé qui contre balancerait la baisse des rendements.

Lorsque les conditions économiques se dégradent, les producteurs cherchent à limiter les coûts tout en assurant la rentabilité de leur production, notamment par la mécanisation et la fabrication artisanale de bio-intrants. La diversification des activités et la recherche de nouveaux marchés, notamment par la vente sous contrat, sont des stratégies adoptées pour sécuriser les revenus malgré les difficultés économiques. La vente directe aux consommateurs est privilégiée pour contourner les intermédiaires et maintenir des prix abordables. L'approche coopérative reste essentielle pour mutualiser les efforts et les coûts, notamment pour la transformation artisanale des produits. La transformation artisanal permet aussi d'augmenter la plus-value des produits.

Ainsi, en cas de changements climatiques fort et de conditions économiques défavorables l'adaptation du système maraicher passe par une réorganisation des pratiques agricoles, une intensification ou une diversification selon les contextes, et une coopération accrue entre producteurs pour renforcer la résilience des systèmes de production.

#### 4. Evaluation et conclusion de l'atelier

En conclusion, les changements climatiques et la dégradation des conditions économiques affectent profondément les exploitations agricoles et les systèmes alimentaires qui leurs sont associés, que ce soit en milieu rural, périurbain ou urbain.

Contrairement aux pratiques conventionnelles qui privilégient les intrants chimiques, perçues comme simples et rapides, l'agroécologie demande davantage de main-d'œuvre et de temps. Or, le manque de main-d'œuvre, accentué par un exode

rural vers les villes, constitue un obstacle majeur à la transition agroécologique. Cette contrainte entraîne alors souvent le recours au travail des enfants. L'agroécologie doit être attractive afin de ne pas être perçue comme un retour en arrière, en la rendant moins contraignante en travail. Cela passe par l'introduction de technologies adaptées et une meilleure valorisation économique des pratiques durables.

Bien que l'implication de l'État soit souhaitable pour assurer un encadrement technique, il est nécessaire de développer des initiatives autonomes pour ne pas dépendre exclusivement des institutions publiques. Former des producteurs relais en dehors des dispositifs étatiques peut garantir une continuité des actions, même en cas de manque de soutien institutionnel. Cela permet de toucher un large public, notamment dans les zones rurales difficiles d'accès. Les campagnes de sensibilisation des consommateurs doivent aussi atteindre les communautés rurales pour encourager l'adoption de pratiques agricoles durables et résilientes. Pour faire face à ces défis, il reste donc primordial de renforcer les capacités des producteurs par la formation, sans se limiter aux zones urbaines.

Un débat a ensuite eu lieu sur le rôle de la plateforme dont le rôle reste, selon les participants, central, dans l'adaptation au CC et aux possibles changements économiques et de manière plus globale à la consolidation de la filière maraîchère.

## **5. Restitution du débat sur la dynamisation de la Plateforme Agricole Multi acteurs en lien avec la transition agroécologique**

La mise en place de stratégies adaptées aux contextes urbain, périurbain et rural est indispensable pour faire face aux effets conjugués du changement climatique et de la dégradation des conditions économiques. Pour renforcer la résilience en milieu rural, la formation des producteurs et la sensibilisation demeurent des priorités. Il est également crucial de moderniser l'agroécologie pour la rendre plus attractive et moins contraignante, en introduisant des technologies adaptées et en renforçant la professionnalisation des acteurs. Le soutien de l'État est primordial pour garantir un accompagnement technique et financier efficace, tout en tenant compte des spécificités de chaque milieu.

Les participants souhaitent que la plateforme multi-acteurs soit inclusive et adaptée aux réalités des producteurs. Les producteurs agricoles présentent des profils divers selon qu'ils évoluent en milieu urbain ou rural. Cette diversité nécessite d'affiner les actions de la plateforme afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque catégorie d'acteurs. Pour garantir l'inclusivité et l'efficacité des interventions, il est essentiel d'intégrer davantage les producteurs urbains dans les initiatives de la plateforme, afin qu'ils puissent également bénéficier des ressources et des services proposés. Un enjeu important à considérer selon les participants est la question de la mixité et de l'égalité des genres au sein du secteur agricole. Pour favoriser l'accès des femmes aux terres agricoles et aux ressources productives, il est crucial de mettre en place des actions ciblées. Cela passe par des stratégies innovantes visant à surmonter les obstacles structurels qui freinent leur participation active dans les projets agricoles. Leur place doit être consolidée au sein de la plateforme.

En lien avec les éléments précédents, il semble crucial pour les participants de bien définir la mission des plateformes multi-acteurs. Pour garantir l'alignement des actions avec les attentes des producteurs, la plateforme doit se doter d'une mission (la raison d'être de la plateforme) clairement définie qui peut être formalisée dans une charte. Celle-ci doit intégrer les principes d'inclusivité, de mixité et de durabilité, tout en prenant en compte la diversité des profils des producteurs. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- Définir un cadre de fonctionnement clair pour la plateforme, intégrant des aspects sociaux et relationnels, est crucial pour encourager une dynamique collective et pour éviter les conflits. L'objectif est de construire une plateforme inclusive et représentative.
- Pour promouvoir la pérennisation de la plateforme, la légalisation de la plateforme pourrait permettre de garantir sa reconnaissance officielle et faciliter la demande de soutien financier extérieur. L'instauration d'une cotisation mensuelle et de taxe sur les marchés périodiques est envisagée également pour ne pas dépendre uniquement des financements extérieurs..
- Former massivement les producteurs grâce à un financement du FIRCA pour promouvoir l'agroécologie. La mise en place d'un réseau de partage numérique, complété par des rencontres physiques chez les producteurs à tour de rôle, permettra de consolider les acquis et de partager les retours d'expérience. Ces échanges favoriseront la confiance mutuelle et poseront les bases d'une organisation solidaire. La création d'un réseau de producteurs

leaders certifiés pourrait renforcer la légitimité des actions. L'idée d'une épargne commune, inspirée du système de "tantine" (caisse commune), pourrait également faciliter le financement de projets collectifs.

- Réaliser un état des lieux complet des coopératives existantes et d'identifier les pratiques efficaces et les dysfonctionnements, afin de guider les actions futures. Selon les participants, les coopératives agricoles existent en milieu rural, mais leur fonctionnement est souvent défaillant. Il faut mieux en comprendre les raisons. Cette démarche, effectuée par l'ANADER et l'OCPV, permettra également d'identifier les besoins en formation et d'orienter les financements nécessaires à leur redynamisation. Une formation spécifique sur la gouvernance des coopératives semble recommandée, afin d'améliorer la gestion relationnelle, la démocratie interne et l'alternance des responsables. En effet, la méfiance entre producteurs reste un obstacle majeur, souvent lié à une gouvernance peu transparente. Pour surmonter ce problème, l'ANADER propose de sensibiliser sur la gouvernance collective et d'encourager la révision des chartes coopératives pour y inclure des principes de bonne gestion et de respect des textes.
- Renforcer la structuration du secteur est essentiel. En conséquence, afin de former une coopérative forte, il faut former les producteurs en abordant non seulement les aspects techniques, la planification, la comptabilité mais aussi la compréhension des comportements sociaux et relationnels au sein de la structure.
- Commanditer la réalisation d'une étude financée sur l'impact des pesticides. Les résultats de cette étude serviront de base pour sensibiliser les producteurs et encourager la subvention des bio-intrants par l'État.
- Mener un plaidoyer auprès des ministères concernés et des Directions Régionales de l'Agriculture (DRA) pour élaborer un contrat-type facilitant la sécurisation des terres par la location et leur occupation à long termes et pour protéger et aménager des périmètres agricoles face à l'avancée urbaine. Ces contrats-types ou ces zones aménagées permettront de garantir la pérennité des exploitations et de donner la possibilité aux producteurs d'investir dans la transition agroécologique. La construction de dortoirs proche des terres agricoles permettrait aussi de protéger les infrastructures et les cultures et de favoriser l'intégration de l'élevage.
- À cet effet, Favoriser les coopératives à s'organiser en faitières pour renforcer leur capacité de plaidoyer, de négociation et sécurisation du marché, la régulation des importations est jugée essentielle pour protéger les prix locaux.

Construire un plaidoyer en faveur de la formation des banques afin de mieux comprendre les spécificités du financement agricole, qui constitue également un défi majeur. (Concernant la stratégie de plaidoyer, une réflexion est menée sur la pertinence d'opter pour un ensemble de petits plaidoyers ciblés ou pour un plaidoyer global unique).

Pousser à l'implication des consommateurs afin de maximiser l'impact des actions. Sensibiliser les citoyens à l'importance de consommer local et sain est primordial, notamment dans un contexte où les préoccupations de santé et d'activité physique prennent de l'ampleur.

En conclusion, les défis et perspectives de la Plateforme Agricole Muti-acteurs sont nombreux :

1. (Re)définir la mission, le fonctionnement et la gestion de la Plateforme
2. Assurer sa pérennisation financière
3. Réaliser un diagnostic des coopératives existantes comme état de lieux pour mieux définir une stratégie de consolidation
4. Rédiger des plaidoyers (sécurisation des terres, impact des pesticides, financement des producteurs).
5. Organiser des formations techniques et de gestion coopérative.
6. Créer un cadre d'échanges régulier entre les producteurs pour favoriser le partage de bonnes pratiques.
7. Planifier les stratégies et les actions de sensibilisation.
8. Mieux impliquer les consommateurs

Ainsi, cette plateforme constitue un acteur clé pour l'avenir. Seul espace collaboratif réunissant l'État, les producteurs, le secteur privé et la société civile, elle constitue un atout majeur pour mener des plaidoyers efficaces auprès des décideurs politiques. Mais il est crucial de ne pas attendre l'initiative de l'État pour agir. La plateforme doit continuer à mobiliser les acteurs de terrain, à communiquer sur ses actions et à renforcer la solidarité entre producteurs pour construire un avenir agricole durable et inclusif.

## 6. Evaluation de l'atelier par les participants

L'atelier de co-conception de trajectoires de transition agroécologiques des systèmes maraichers à Yamoussoukro et leur sensibilité aux changements climatiques et économiques a permis d'identifier les chemins de transition en relation avec la diversité des idéotypes de la région de Yamoussoukro ainsi que les principaux défis et priorités pour renforcer la résilience agricole face aux changements climatiques et aux conditions économiques difficiles. Pour améliorer la cohérence et l'efficacité de l'atelier, il est proposé d'invertir les contenus des journées 2 et 3. Cela permettrait d'aborder les éléments de planification stratégique plus tôt, en s'appuyant ensuite sur les retours d'expérience pour affiner les actions concrètes. Pour concevoir une vision ambitieuse et durable des plateformes multi-acteurs et de la transition agroécologique, il est nécessaire d'adopter la méthodologie du backcasting. Il s'agit de « rêver grand » en imaginant le futur idéal de la plateforme, puis de faire un retour en arrière pour identifier les étapes nécessaires pour concrétiser cette vision. Cette approche permet de reconnecter les aspirations futures aux réalités actuelles, en définissant des objectifs clairs et des actions concrètes. Les participants ont noté l'intérêt d'utiliser le futur et les projections de stratégies de transitions agroécologiques pour mieux questionner le présent et mettre en place dès à présent ce qui servira pour le futur.

L'un des points majeurs soulevés est l'importance de prendre en compte la diversité des idéotypes au sein des filières agricoles. Plutôt que de viser un modèle unique, il est crucial d'adapter les approches aux réalités variées des exploitations et des systèmes alimentaires dans lesquels ils sont intégrés, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales. Cette approche permet de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque profil de producteur.



Annexe1. Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Fonction / Structure
1	KOUASSI MONTAN FRANK ELVIS	SG. APCMB. 2 AB-CI
2	Mme Soude de Aïcha	Responsable RH. / Fem' sis
3	Kouami Kouassi Auguste	Président P2MADY
4	Guei Tagro Jeh I	chargé de opa Ocl
5	Ahouou Konan Dioudou	Technician Agricole.
6	ADJET HABIB BEN NAZAIRE	TSOPA ANADER
7	Konan Kouakou Jean Flaub	membre de L'association Mien Yomanye Mahoua
8	KOUAKOU KOUAKOU JEAN ARTHUR	PDG / ARTHUR IVOIRE
9	Yao Koffi Irene	S/G APMK
10	SOUMAHORO LOUA BEN	Président APCMB
11	KOUASSI Kwa Justin	Biomagnivore (Gervant)
12	ADJA ARTEL FREDDY	Producteur (MARC)
13	ADAMA ABDEL RAUL	Technicien Agricole
14	Tetty Abdallah J-P	pr comité de surveillance
15	Zounon Sylvie	AMA / Trésorière
16	PIROUX Man	CIR AD-ISRA Sénégal
17	HMA Bonatto Théodule	Conseiller Agricole chambre d'Agriculture

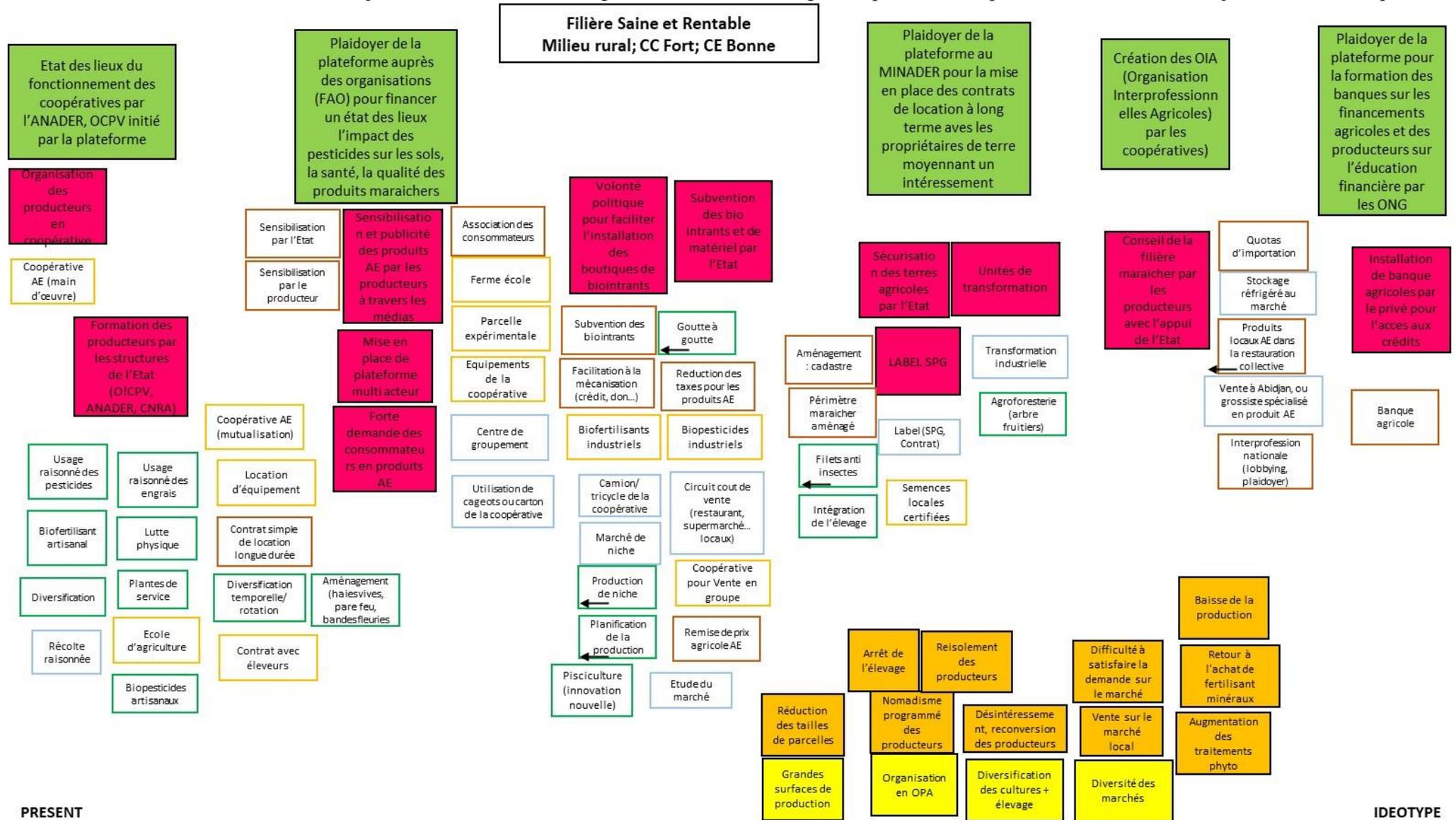
N°	Nom et Prénoms	Fonction / Structure
18	Kouadio elviri Patrice	Présidente / SOCASAMY
19	AO Kouakou Nicole	Animateur
20	Konan K. Arthur J.	Animateur / CIRAD
21	Néto Anthelme Jocelin	Rapporteur / UPGC
22	KOFFI Cecelia	Animatrice Plateforme
23	AGO JEAN-PAUL	Producteur
24	SVICKY Rachel	Gestionnaire de projet

## Annexe 2. Déroulé détaillé de la journée

Horaires	Activités	Responsables
<b>Lundi 4 novembre</b>		
9:00 – 12:00	Trajet vers Yamoussoukro	Emilie Deletre
12:00 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>	
14:00 – 16:00	Réunion de briefing et aménagement de la salle	Emilie Deletre
<b>Mardi 5 novembre</b>		
08:00 – 8:30	Accueil des participants + café	Équipe d'animation
8:30 – 10:00	Mot de bienvenue Description du programme de l'atelier (objectifs) - Présentation de l'atelier - Rappel de l'exercice de l'idéotypage - Spatialisation des scénarios	Emilie Deletre
10:00 – 10 :30	<i>Pause café</i>	
10:30 – 12:30	<i>Travaux de groupes 1</i> - Présentation du backcasting - Backcasting (squelette), les événements principaux - Mise en paquets des innovations sur LT, MT et CT - Réflexion sur le chemin de transition	Équipe d'animation
12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>	
14:00 – 15:00	Suite des travaux de groupe	Équipe d'animation
15h00-16H00	Restitution	Rapporteurs des groupes
16:30 – 18:00	Débriefing de l'équipe d'animation	Équipe de suivi évaluation
<b>Mercredi</b>		
08:00 – 8:30	Accueil des participants	
8:30 – 10:30	Synthèse transversale des chemins et discussion autour des résultats <i>Travaux de groupe :</i> - Correction des incohérences proposées par l'équipe d'animation - Typologies des innovations selon leur état dans le présent - Définition d'une stratégie CT, MT et LT.	Équipe d'animation
10:30 – 11:00	<i>Pause café</i>	
11:00 – 12:30	Suite des travaux de groupe	Équipe d'animation
12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>	
14 :00 – 16:00	Restitution des travaux de groupe et synthèse	Rapporteurs des groupes
<b>Jeudi</b>		
08:00 – 8:30	Accueil des participants	
8:30 – 10:30	- Discussions sur les impacts des CC et des conditions économiques - Explication de la matrice 2*2 <i>Travail de groupe</i> - Impact des conditions sur les caractéristiques de chaque idéotype - Rédaction des synopsis par idéotype - Choix des innovations les plus sensibles de l'idéotype	Équipe d'animation
10:30 – 11:00	<i>Pause café</i>	
11:00 – 12:30	<i>Travail de groupe :</i> Impacts sur le chemin de transition et sur les stratégies	Équipe d'animation

12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>	
14 :00 – 15:00	Restitution des travaux de groupe	Équipe d'animation
15:00 – 16:00	Evaluation de l'atelier	Rapporteurs des groupes
16h00-18 :00	Evaluation de l'atelier	Équipe d'animation

**Annexe 3 : Travaux collectifs issus des 3 jours d'ateliers** (vert : changement futur, rose : changement présent (futur proche), blanc : innovation, jaune : caractéristiques)



**Une Filière une Santé**  
Milieu Péri Urbain; CC Fort; CE mauvaises

Intégrer l'élevage à l'exploitation:  
- Construire des dortoirs sur le site pour ouvriers  
- Système d'alarme  
- Chiens de garde

Formation des acteurs (producteurs, fournisseurs, commerçants...) sur la gestion des exploitations : protection des sols et des cultures, comptabilité)

Initier la Formation des acteurs (producteurs, fournisseurs, commerçants...) sur la gestion des exploitations : protection des sols et des cultures, comptabilité)

Créer un réseau entre les producteurs leaders comme des conseillers agricoles avec des cahiers de charge

Faire un apprentissage organisationnel: insérer une démocratie dans la plate formes, respecter les statuts et règlements

Elevage, Contrats entre agriculteurs et éleveurs

Prise de conscience des acteurs eux même des conséquences de l'usage des produits chimiques de synthèse

Identification des acteurs des chaines de valeur

Sensibilisation et formation des acteurs de la chaine de valeur

Création de groupement / coopérative

AMAP  
Stockage, transport et transformation locale

Diversification des marchés

Interprofession maraicher AE  
Appui de l'Etat (Appui conseil)

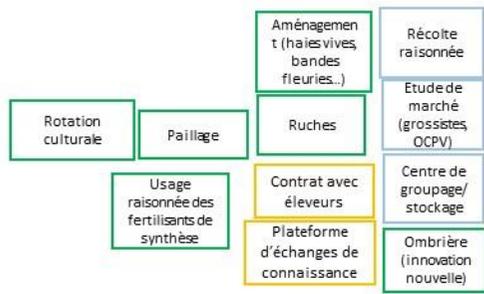
Mise en place Agropole

Appui financier à la transition AE  
Implantation des usines de biointrait

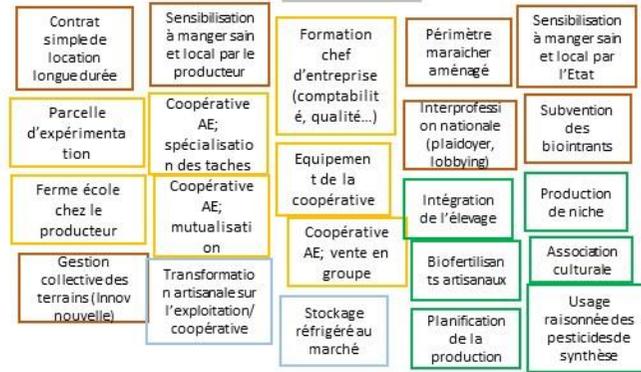
Accord avec les fournisseurs pour achats d'intrants et équipement  
Santé des sols  
Amélioration de l'environnement des affaires

SPG/ Certification  
Chaine d'approvisionnement  
Contrat entre producteurs et grandes surfaces

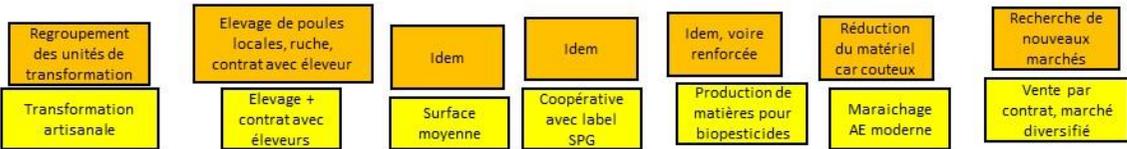
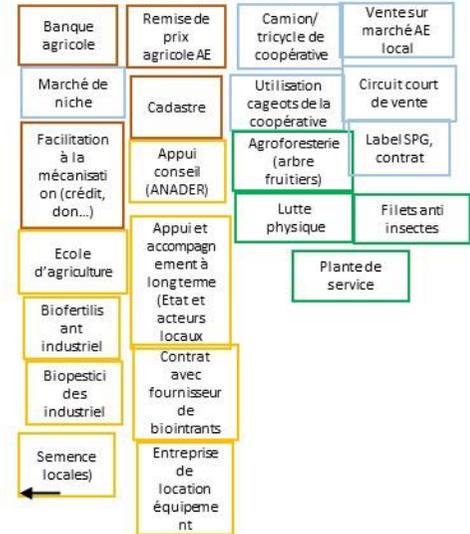
**Court terme**



**Moyen terme**



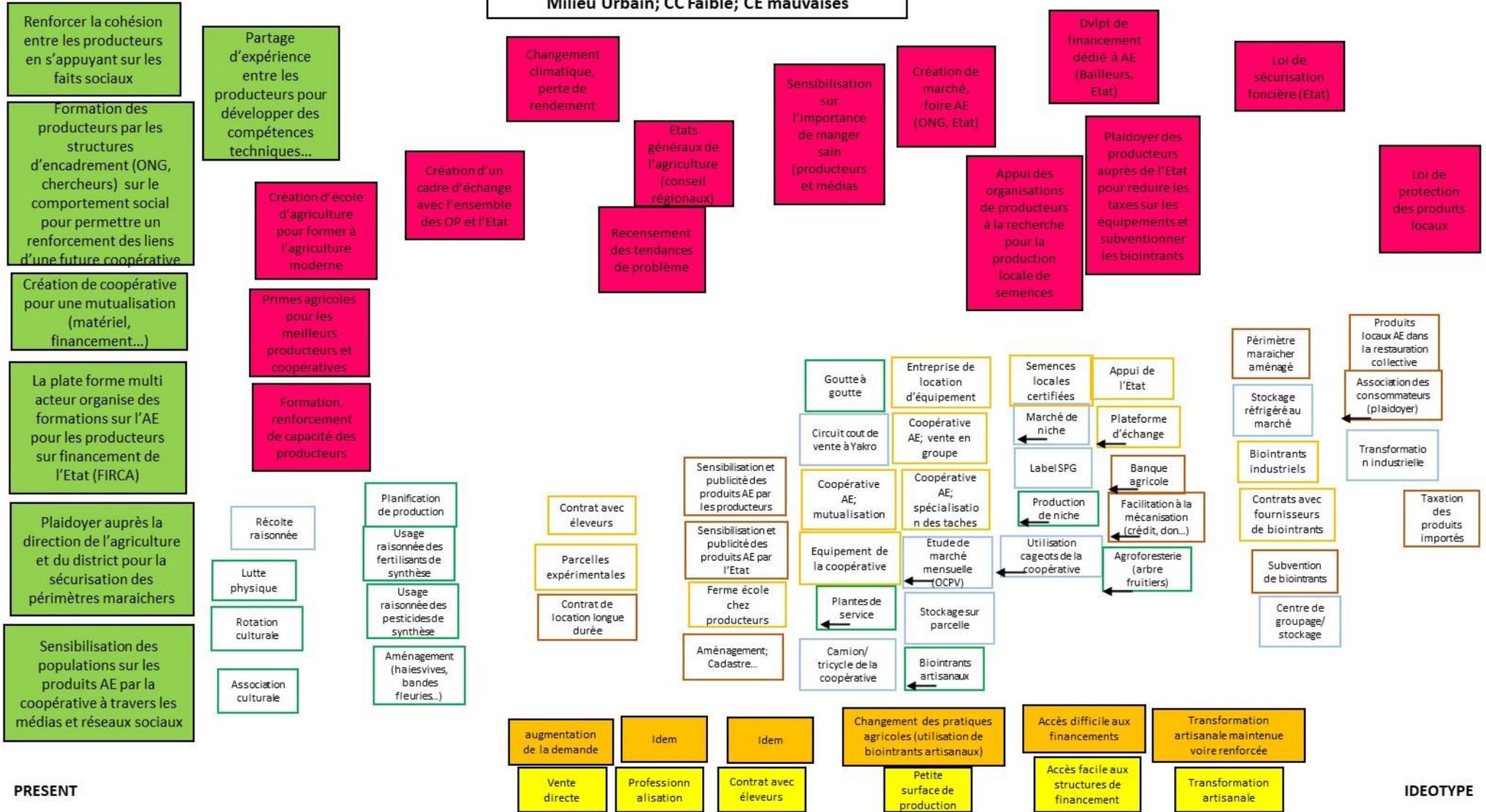
**Long terme**



**PRESENT**

**IDEOTYPE**

# Arbre du Bonheur Milieu Urbain; CC Faible; CE mauvaises



CHANGEMENTS PRESENTS	Renforcer la cohésion entre les producteurs en s'appuyant sur les faits sociaux	Formation des producteurs par les structures d'encadrement (ONG, chercheurs) sur le comportement social pour permettre un renforcement des liens d'une future coopérative	Création de coopérative pour développer des services (matériel, financement...)	La plate forme multi acteur organise des formations sur l'AE pour les producteurs sur financement de l'Etat (FIRCA)	publicité des et sensibilisation de la population sur les produits AE par la coopérative	Plaidoyer auprès la direction de l'agriculture et du district pour la sécurisation des périmètres maraichers	Sensibilisation des populations sur les produits AE par la coopérative à travers les médias et réseaux sociaux	Partage d'expérience entre les producteurs pour développer des compétences techniques...						
		Création d'école d'agriculture pour former à l'agriculture moderne			Changement climatique, perte de rendement							Dvlpt de financement dédié à AE (Bailleurs, Etat)		
CHANGEMENTS FUTURS		Primes agricoles pour les meilleurs producteurs et coopératives		Création d'un cadre d'échange avec l'ensemble des OP et l'Etat		Etats généraux de l'agriculture (conseil régionaux)		Sensibilisation sur l'importance de manger sain (producteurs et médias)		Création de marché, foire AE par les groupements (ONG, Etat)		Plaidoyer des producteurs auprès de l'Etat pour réduire les taxes sur les équipements et subventionner les biointrants		Loi de sécurisation foncière (Etat)
		Formation, renforcement de capacité des producteurs				Recensement des tendances de problème					Appui des organisations de producteurs à la recherche pour la production locale de semences			
COURT TERME						MOYEN TERME					LONG TERME			

SEQUENCE D'INTEGRATION DES INNOVATIONS

Lutte physique	récolte raisonnée (bon outil...)	Planification de la production	Aménagement de la parcelle (Haies vives, bande fleurie...)	Contrat avec les éleveurs pour les résidus organiques		Sensibilisation manger local et sain par le producteur : marketing, pub	irrigation goutte à goutte	Coopérative agricole AE: spécialisation des tâches et main d'œuvre commune	Coopérative agricole AE: vente en groupe	Semences locales certifiées	Appui et accompagnement des producteurs sur le long terme par l'Etat et acteurs locaux	périmètres mareichers aménagés (politique de sécurisation des terres)	
Rotation de culture		Usage raisonné des fertilisants de synthèse		Parcelles d'expérimentation chez le producteur		sensibilisation à manger local et sain par l'Etat	vente par circuit court à yamoussoukro	Etude de marché (OCPV)	Vente sur le marché AE local (Circuit court par le producteur)	Marché de niche	Plateforme d'échange de connaissance	stockage réfrigéré au marché	
Association de culture		Usage raisonné des pesticides de synthèse		Contrat simple de location longue durée des terres agricoles		Ferme école avec suivi chez le producteur	Coopérative agricole AE: mutualisation des connaissances	Biopesticides artisanaux	Stockage abrité sur la parcelle ou la coopérative	Label producteur-acheteur: SPG, contrat	Banque agricole pour des crédits adaptés à des producteurs ou coopératives	Biofertilisants industriels	Produits locaux AE dans la restauration collective
						Aménagement du territoire: cadastre	Equipements de la coopérative	Biofertilisants artisanaux	Entreprise de location d'équipement	Production de niche	Facilitation financière de l'accès à l'acquisition de mécanisation (credits, don...)	Biopesticides industriels	Association de consommateurs (plaidoyer, lobbying)
							camion/tricycle de la coopérative	Plantes de service		Utilisation de cageot ou caton de la coopérative	Intégration d'arbres fruitier/vivriers	Contrat avec des fournisseurs de biointrants	Transformation industrielle
												Subvention des biointrants (réduction des taxes, subvention, don)	
												Centre de groupage/stockage de grossiste	

CHANGEMENTS PRESENTS	Intégrer l'élevage à l'exploitation: -Construire des dortoirs sur le site pour ouvriers -Système d'alarme -Chiens de garde	Initier la Formation des acteurs (producteurs, fournisseurs, commerçants...) sur la gestion des exploitations : protection des sols et des cultures, comptabilité)	Créer un réseau entre les producteurs leaders comme des conseillers agricoles avec des cahiers de charge	Faire un apprentissage organisationnel: insérer une démocratie dans la plate formes, respecter les statuts et règlements										
	CHANGEMENTS	Elevage, Contrats entre agriculteurs et éleveurs	Prise de conscience des acteurs eux même des conséquences de l'usage des produits chimiques de synthèse	Identification, Sensibilisation et formation des acteurs de la chaine de valeur	Création de groupement/ coopérative	AMAP /Stockage, transport et transformation locale/ transport	Diversification des marchés		Interprofession maraicher AE/ implication de l'Etat (Appui conseil)	Mise en place des agropoles	Appui financier à la transition AE/ implication des usines de fabrication de biointrants			
COURT TERME							LONG TERME							
SEQUENCE D'INTEGRATION DES				Aménagement de la parcelle (Haies vives, bandes fleuries, ...)	récolte raisonnée			Contrat simple de location longue durée	Sensibilisation à manger sain et local par le producteur		périmètres maraichers aménagés (politique de sécurisation des terres)	Sensibilisation à manger sain et local par l'Etat	Banque agricole pour des crédits adaptés à des producteurs ou coopératives	Facilitat financière l'accès à l'acquisition de mécanis (credits, don...)
		Diversification végétale temporelle : Rotation	paillage	Ruches	Etude de marché (OCPV)			parcelles d'expérimentation	Coopérative Agricole AE: spécialisation des tâches et main d'œuvre commune	Formation chef d'entreprise (comptabilité, marketing...)	Interprofession nationale (lobbying, plaidoyer)	Subvention des biointrants (réduction des taxes, subvention, don)	Marcgé de niche (clientelle spéciale)	école d'agricu avec formatio AE

		Usage raisonné des fertilisants de synthèse	contrat avec des éleveurs	Centre de groupage/ stockage de grossiste		Ferme école	Coopérative Agricole AE: mutualisation de connaissance ...	Equipements de la coopérative	intégration de l'élevage à l'exploitation	production de niche		
			plateforme d'échanges de connaissance	Ombrage (Innovation nouvelle)		Gestion collective des terres	Transformation artisanale sur l'exploitation /coopérative	Coopérative AE: vente en groupe	Biofertilisants artisanaux	Association culturelle		
								Stockage réfrigéré au marché	Planification de la production	Usage raisonnée des pesticides de synthèse		

CHANGEMENTS PRESENTS	Etat des lieux sur le fonctionnement des coopératives par ANADER,OCP Vinité par la plateforme	La plateforme fait un plaidoyer auprès des organismes (FAO...) pour un état des lieux sur l'impact des produits chimiques de synthèse sur le sol, la santé et la qualité des produits	Plaidoyer de la plateforme au MINADER pour la mise en place de contrat de location à long terme avec les propriétaires de terre moyennant un interressement	Création de faitière (Organisation interprofessionnelle Agricole par les coopératives	Plaidoyer de la plateforme auprès des ONG pour la formation des banques sur le financement agricole et les producteurs sur l'éducation financière									
					Sensibilisation, publicité des produits AE à travers les médias par les producteurs									
CHANGEMENTS FUTURS					Mise en place de plateforme multiacteur		Volonté politique pour faciliter l'installation des boutiques de vente de biointrants			Sécurisation des terres agricoles par l'Etat				

	Organisation des producteurs en coopérative	Formation des producteurs par les structures de l'Etat (OCPV, ANADER, CNRA)			forte demande des produits AE		Subvention et réduction des taxes sur les biointrants et le matériel agricole par l'Etat			Label SPG	Unité de transformation (augmenter la valeur marchandes des produits)	création d'un conseil maraicher et d'une organisation des filières maraichères par les producteurs avec l'appui de l'Etat	Installation de Banques agricoles par le privé pour l'accès au crédit	
	<b>COURT TERME</b>				<b>MOYEN TERME</b>							<b>LONG TERME</b>		
<b>SEQUENCE D'INTEGRATION DES INNOVATIONS</b>	Coopérative agricole agroécologique : spécialisation des tâches et main d'œuvre commune	Usage raisonné des pesticides de synthèse	Usage raisonné des fertilisants de synthèse	Coopérative agricole agroécologique : mutualisation de matériels et connaissances	sensibilisation à manger local et sain par l'Etat	Association de consommateur: plaidoyer, lobbying	Subvention des biointrants	irrigation goutte à goutte	Aménagement du territoire: cadastres	Label producteur s-acheteurs: SPG	transformation industrielle	quotas d'importations des produits étrangers	Banques agricoles pour des crédits adaptés aux producteurs et aux coopératives	
		biofertilisant artisanal	lutte physique	entreprise de location d'équipement	Sensibilisation à manger local et sain par le producteur	Ferme école	facilitation financière à l'accès à l'acquisition de mécanisation	Réduction des taxes par les syndicats au marché pour les produits AE	périmètres maraichers aménagés (politique de sécurisation des terres)	semences locales certifiées	intégration d'arbres fruitiers /vivrier	Stockage réfrigéré au marché		
		Diversification végétale temporelle : association	plantes de service	contrat simple de location longue durée des terres		parcelles d'expérimentation	biofertilisant industriel	biopesticide industriel	filets ant insectes				produits locaux et Ae dans la restauration collective	
		récolte raisonnée (bon outil...)	école d'agriculture avec une formation en AE	Diversification végétale: rotation		Equipements de la coopérative	camion/tricycle de la coopérative	vente par circuit court à Yamoussoukro	intégration de l'élevage à l'exploitation				Vente à Abidjan ou autres bassins de consommation, grossistes	

